IMAGES & MÉMOIRES

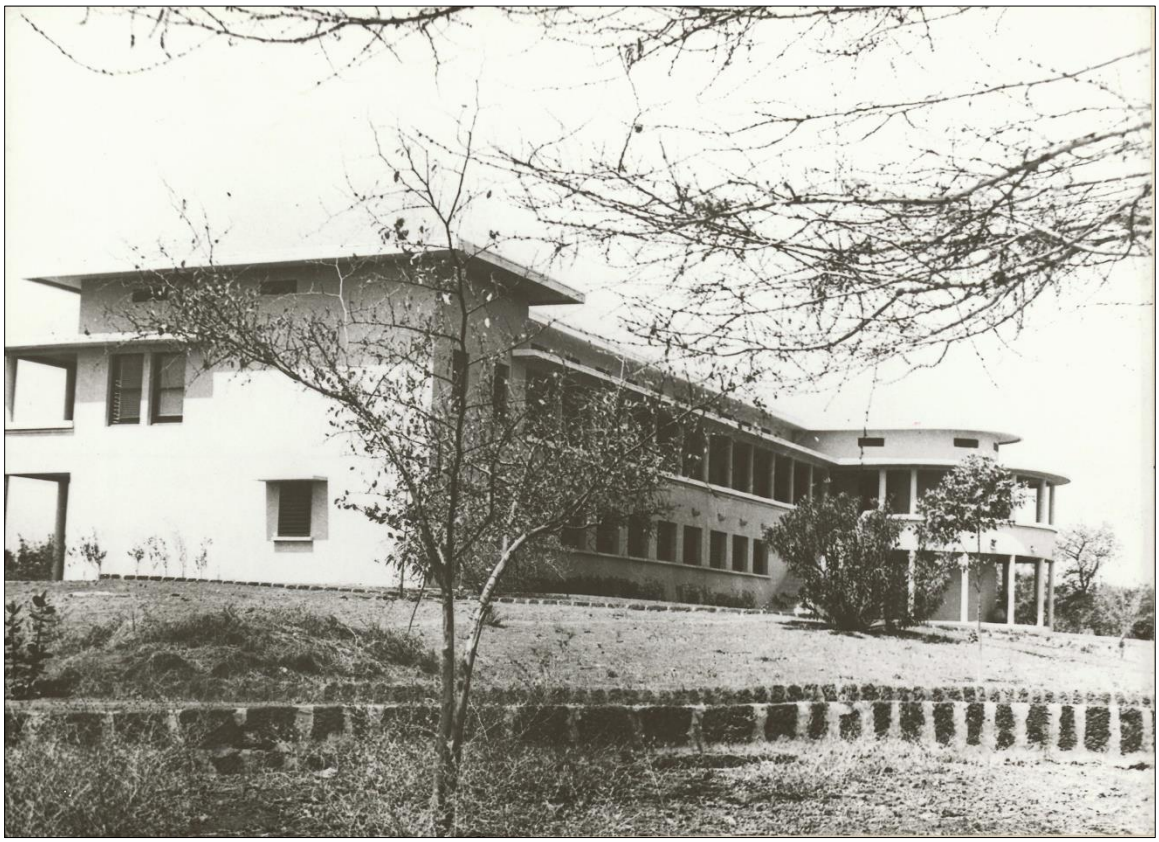

BULLETIN
n°53 – Été 2017

I&M - Bulletin n°53

Sommaire

Éditorial **p. 1**

Activités
- Vie associative - Expositions - Publications **p. 2**

Études et varia
- *Pierre Rosière :* Les spahis sénégalais aux fêtes de Longchamp le 14 juillet 1913 **p. 10**
- *Christophe Reilhac :* Mauritanie, région de l'Adrar, 30 et 31 décembre 1908 : La bataille d'Amatil, dernier tremplin avant la prise d'Atar par l'armée française (9 janvier 1909) **p. 17**
- *Alain Tirefort :* Souvenirs d'Hanoï, Vietnam, avril/mai 2017 **p. 26**
- *Jean-Jacques Fadeuilhe :* Lucien Gauthier, photographe de Tahiti **p. 31**
- *Jean-Jacques Fadeuilhe :* Cartes postales de Côte d'Ivoire : Une série de cartes à dos non divisé de Grand-Lahou **p. 34**
- *Stéphane Richemond :* Contribution à l'évaluation d'un patrimoine iconographique en vue d'applications aux pays d'Afrique subsaharienne – Mesure des disparités temporelles **p. 37**

Couverture : *Les bureaux de l'IFAN à Dakar.*
Photographie anonyme 1959. (Fonds des Archives Nationales d'Outre-Mer. Aix-en-Provence. 30Fi2/51).
L'Institut Français d'Afrique Noire était situé sur la route de Fada-N'Gourma.

***Images & Mémoires* est une Association loi 1901.**

Siège social et Président
18 avenue des Courses, 78110 Le Vésinet - ☎ : +33 6 75 37 88 36

Rédaction du *Bulletin*
Jean Michel ANDRAULT, Rés. Les Chartrons, bât. B esc. A apt 94, 46 ter rue de Leybardie, 33300 Bordeaux
andrault.jean-michel@neuf.fr - ☎ : +33 6 85 28 40 96

Site Internet http://www.imagesetmemoires.com
Création et maintenance : Isabelle DAUBIÉ - *Mises à jour* : Pascale NOURISSON

Bureau I&M
Président : Stéphane RICHEMOND ; *Vice-Président* : Alain TIREFORT
Secrétaire général : Jean-Pierre PAULHAC ; *Secrétaire générale adjointe* : Pascale NOURISSON
Trésorier et Rédaction du Bulletin : Jean Michel ANDRAULT ; *Trésorier adjoint* : Jean-Pierre LE LOARER
Conseillers : Patrice ARNAUD-BATTANDIER ; Babacar BATHIERY ; Hassine BEN CHAABANE ;
Raymond CÉSAIRE ; Florelle CHAPELLE ; Franck HOUNDÉGLA ; Ghislain de la SAYETTE ;
Christian LEWICKI ; János RIESZ ; Claude SISSAO ; Philippe TABUTEAU ; Raphaëlle WALTER
Vérificateur des comptes (hors Bureau) : Gilles COULOMB

Correspondants
Sénégal : Isabelle DAUBIÉ (isabelle@maison-abaka.com) et Cyr DESCAMPS (descamps@univ-perp.fr) ;
Mali : Sébastien PHILIPPE (edificare@orangemali.net) et Domossé KONARÉ (kdomosse@yahoo.fr) ;
Bénin : Franck OGOU (franck.ogou@epa-prema.net) ; ***Côte d'Ivoire :*** Évelyne LODUGNON (evkalodugnon@gmail.com)
Togo : Jules AMU (julanamu@gmail.com) ;
Burkina Faso : Nadège SAWADOGO (meilidege@hotmail.fr) et Jean-Claude WALLET (jean-claude.wallet@orange.fr) ;
Allemagne : János RIESZ (janos.riesz@gmx.de) ; ***Belgique :*** François BIOCHE (aidev@skynet.be)

Membre d'honneur : Georges MEURILLON (1945-2007)

Adhésions

Cotisations 2017* :		**Europe, Amérique**	**Nationaux d'Afrique (zone CFA)**	**Asie**
Normale	:	30 €	5 000 F	20 $ US
Étudiant, sans emploi	:	10 €	5 000 F	
Donateur	:	à partir de 60 €	10 000 F	
Bienfaiteur	:	à partir de 300 €		

* *Rappel : la loi française permet de déduire 66 % des cotisations versées. Un reçu fiscal vous est adressé chaque année.*

Les cotisations et achats d'ouvrages peuvent être réglés par virement bancaire sur le compte de l'association :
Société Générale Intendance Bordeaux : Compte 30003 00370 00037281611 72
Identification internationale : IBAN FR76 3000 3003 7000 0372 8161 172
Identifiant international de la banque (BIC) : SOGEFRPP
ou par Paypal à l'adresse suivante : srichemond@hotmail.com

Réalisation de ce *Bulletin* : Jean Michel ANDRAULT
N° ISSN : 2105-1410 - Dépôt légal : septembre 2017
Bulletin imprimé par ***Sofii***, 113 Chemin de Ronde, 78290 CROISSY SUR SEINE

Les opinions émises dans les articles du *Bulletin* n'engagent que leurs auteurs.
Droits de reproduction réservés et soumis à l'autorisation d'*Images & Mémoires*.

Images & Mémoires
se recentre
sur ses activités africaines

Éditorial

Notre dernière Assemblée Générale Ordinaire, en juin dernier, a été l'occasion de faire le point sur nos progressions et nos pertes de vitesse.

Notre activité la plus stable est la publication très régulière de notre Bulletin, *quatre fois par an, que nous devons à Jean Michel Andrault. Sa qualité ne se dément pas et nous savons gré à nos adhérents et amis de l'excellent niveau de leurs propositions de publication. Soulignons la variété des thèmes abordés et celle des pays concernés, ceux d'outre-mer avec lesquels la France a une histoire partagée. Nous occupons depuis quelque temps tout notre espace dévolu, en particulier celui de l'ancienne Indochine depuis notre implication dans l'année croisée France-Vietnam (2013-2014). Je profite de l'occasion pour remercier nos amies Nicole Trampoglieri et Dominique de Miscault qui nous ont permis d'accueillir des auteurs extérieurs - que nous remercions également - à Images & Mémoires pour des articles de grande qualité : Liêm-Khê Luguern ("Les camps de travailleurs indochinois",* Bulletin n°49*) ou Jean Cousso ("L'Hôtel Morin de Hué",* Bulletin n°52*). Sans leur concours ils n'auraient pas vu le jour.*

La qualité et la régularité de notre Bulletin, *le sérieux de nos projets, nous ont valu cette année une subvention exceptionnelle de 3 000 euros au titre de notre fonctionnement, prise sur la réserve parlementaire du député des Yvelines Jean-Marie Tétart que nous remercions vivement. Nous devons à Didier Carité d'être intervenu en notre faveur auprès de Monsieur Tétart, qu'il en soit lui aussi remercié..*

La rentrée devrait être marquée par la réalisation de nos projets d'expositions en Afrique qui marquent le pas depuis deux ans. Le catalogue Lomé 1884-1914 *est maintenant prêt. Nous devrions nous rendre à Lomé en octobre pour préparer la tenue de l'exposition. Trois autres expositions devraient voir le jour au plus tard en 2018 :* Le train d'Abidjan à Ouagadougou *en Côte d'Ivoire,* Gao 1930-1960 *au Mali,* Gustave Darboux, un photographe des années 1920 *au Bénin. Ces projets seront l'occasion de redynamiser nos sections locales qui souffrent de notre absence depuis novembre 2015, date de notre dernière exposition à Bobo-Dioulasso.*

Images & Mémoires devrait prochainement resserrer ses liens avec l'Académie des Sciences d'Outre-Mer grâce une proposition de conférences sur le thème Images des outre-mers pendant la Grande Guerre. *Alain Tirefort qui dirige la publication d'un second* Cahier *sur ce thème organisera ces conférences. Signalons aussi notre engagement auprès des Amis des Archives d'Outre-Mer (AMAROM) avec qui nous devrions commémorer la création de la colonie de Haute-Volta à l'occasion de son centenaire en 2020. Et rappelons notre attachement au Burkina-Faso dont les images anciennes sont rares. Nous participerons à la journée d'études organisée par l'AMAROM sur le patrimoine de ce pays en novembre prochain.*

Je vous souhaite bonne lecture de votre Bulletin *et vous adresse mes cordiales salutations.*

Stéphane Richemond

Vie associative

Assemblée Générale Ordinaire et Bureau

- Notre **Assemblée Générale Ordinaire** s'est tenue, comme l'année dernière, **au restaurant L'Empire** (71 boulevard Exelmans, 75016 Paris)**, samedi 10 juin de 14h30 à 17h30** après un repas amical pris sur place auquel participa notre ancien président Philippe David**.**

L'ordre du jour était le suivant :
1) Accueil – Tour de table – Mot de bienvenue du président
2) Approbation du compte rendu de l'AGO et de l'AGE de 2016
3) Rapport moral du président et vote
4) Rapport d'activités des divers membres du Bureau et vote
5) Rapport budgétaire du trésorier et vote
6) Programme et perspectives d'action 2017-2018
7) Élection de nouveaux membres du Bureau
8) Questions diverses

Avec **49** adhérents présents ou représentés, le quorum de 25 % des membres à jour de leur cotisation a été largement atteint. Le rapport moral du président, le rapport d'activités du Bureau, et le rapport financier du trésorier ont été approuvé à l'unanimité, et quitus donné au trésorier pour sa gestion

Comme chaque année impaire la majorité des mandats arrivaient à leur fin, et les postes de président, vice-président, trésorier et trésorier adjoint devaient à nouveau être pourvus. Toutes les personnes dont les mandats arrivaient à expiration ont été renouvelées dans leur fonction.

Rapport moral du président et rapport d'activités du Bureau

Ce rapport moral décrit les activités de l'association au cours de l'année 2016. Images & Mémoires a aujourd'hui 137 adhérents à jour de leur cotisation 2016 ; 148 adhérents étaient à jour de cotisation 2015, 158 pour 2014.

Le nombre d'adhérents est donc en baisse de 7% par rapport à l'année précédente.

Cependant, il est certain que nous recevrons de nouvelles cotisations au titre de l'année 2016. La baisse constatée par rapport à l'année précédente s'explique par la difficulté à recouvrer les cotisations africaines depuis deux ans.

Images & Mémoires est aujourd'hui présente dans 18 pays. Elle compte des sections locales dans 6 pays. Notre section voltaïque n'a plus de correspondant.

Réunions de Bureau

Le Bureau a tenu les quatre réunions trimestrielles prévues chaque année. Les comptes rendus ont été rédigés par Jean-Pierre Paulhac et Pascale Nourisson. Ils ont été présentés et sont disponibles sur demande.

Les activités du Bureau ont été les suivantes :

1) La publication et la diffusion du *Bulletin*

Il s'agit de notre tâche la plus importante car c'est notre principal lien avec les membres. Notre *Bulletin* a paru régulièrement chaque trimestre, il s'est maintenu depuis 2012 à 40 pages. Nous avons en général quelques articles en réserve. Rappelons qu'il y a quelques années seulement le *Bulletin* était semestriel et beaucoup plus mince.

L'important travail de coordination éditoriale, relecture et mise en page est réalisé par Jean Michel Andrault qui est le responsable du *Bulletin*.

Stéphane Richemond s'occupe des rubriques « Vie associative », « Manifestations et publications », « Avis de recherche » et de l'impression.

L'envoi est réalisé par Raymond Césaire et Stéphane Richemond qui apportent ainsi un concours à notre secrétariat.

Nous tirons le *Bulletin* à 250 exemplaires. Depuis la fin de l'année 2014, il est entièrement en couleur, après le choix d'un nouvel imprimeur. Son impression nous coûte 3 euros HT.

2) Les *Cahiers*

Nous n'avons pas publié de nouveau cahier en 2016. Nous évoquerons d'autres projets pour l'année prochaine.

3) Les *Catalogues*

Nous avons réédité (et actualisé) cette année le *Catalogue* ***Charles Boirau, Regards croisés sur un dessinateur de l'outre-mer*** par Jean-Luc Le Bras

Il s'inscrit dans une nouvelle collection : *Les catalogues d'Images & Mémoires.* Les premiers titres publiés ont été : ***Ouagadougou 1950-1960*** par Stéphane Richemond et ***Le Train d'Abidjan à Ouagadougou*** par Jean-Jacques Fadeuilhe.

Quelques instantanés de l'Assemblée Générale

(clichés Raphaëlle Walter et Stéphane Richemond)

À gauche, et de gauche à droite : ***Florelle Chapelle, Jean-Pierre Vidon, Christophe et Rose Reilhac***
À droite, et de gauche à droite : ***Christophe et Rose Reilhac, Laurent Toffanello, Bruno Louis, Raphaëlle Walter***

À gauche, et de gauche à droite : ***Raymond Césaire, Éric Fabre, Philippe David, Raymond et Nicole Trampoglieri***
À droite, et de gauche à droite : ***Ghislain de la Sayette, Stéphane Richemond, Stéphane Godard, Raymond Césaire, Éric Fabre et Philippe David***

À gauche, et de gauche à droite : ***Christophe et Rose Reilhac, Laurent Toffanello, Bruno Louis***
À droite, et de gauche à droite : ***Jean-Pierre Paulhac, Alain Tirefort, Jean Michel Andrault***

À gauche, et de gauche à droite : ***Florelle Chapelle, Jean-Pierre Vidon, Christophe Reilhac, Dr Yves Pirame***
À droite, et de gauche à droite : ***Stéphane Richemond, Christophe Godard***

4) L'*Annuaire*

L'annuaire des membres édité par Ghislain de la Sayette est paru régulièrement chaque trimestre. Ghislain publie de même les jeux d'étiquettes autocollantes et la liste des membres.

5) Le site Internet

La mise à jour du site est effectuée régulièrement par Pascale Nourisson. Sa maintenance est réalisée par Frédéric Serva.

6) La *Plaquette*

Pascale Nourisson effectue fréquemment la mise à jour de la plaquette, qui présente notre association et ses activités..

7) Nos expositions

Nous avons présenté à nouveau : ***Charles Boirau – Regards croisés sur un dessinateur de l'outre-mer***

Cette exposition montée par Jean-Luc Le Bras avec le concours local de Pascale Nourisson et Jean Michel Andrault avait été inaugurée à la Mairie du VIIe arrondissement de Paris, en novembre 2015. Elle a été successivement présentée à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer à Paris (juin-septembre 2016), et à la Tour Saint-Aubin à Angers (21-29 octobre 2016).

Le nombre d'expositions est donc en baisse, cependant l'effort accompli a été plus important pour chacune d'elles. Elles sont aussi présentées sur plusieurs sites.

8) Nos conférences

Cinq conférences sur le thème « Images de la Grande Guerre dans les Outre-mers » ont été prononcées le 15 avril 2016 à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer par Alain Tirefort, Raphaëlle Walter, Jean-Jacques Fadeuilhe, Vilaine Tisseau, Stéphane Richemond pour Sébastien Philippe absent. Alain Tirefort en a été le principal organisateur. Elles prolongeaient le *Cahier* que nous avons publié fin 2015.

9) Engagement auprès du RACIVS

Images & Mémoires a adhéré en 2015 au Réseau d'Association pour la Coopération Internationale du Val de Seine.

L'appartenance à ce réseau lui permet de côtoyer des associations qui œuvrent en Afrique subsaharienne, avec des possibilités de synergie. Cela lui permet aussi d'être plus près des communautés d'origine africaine en France.

Images & Mémoires a participé à plusieurs manifestations avec le RACIVS, en particulier au Salon des Solidarités, en mai 2016, porte de Versailles à Paris.

Résumé du rapport financier du trésorier

Les comptes présentés concernent un exercice comptable de 12 mois couvrant l'année civile. Ce compte rendu est résumé. Sa version complète, intégrant les libellés des comptes et le rapport du vérificateur des comptes (cette opération a dû être reportée), sera jointe au compte rendu de l'AG. Les tableaux financiers ont été envoyés aux adhérents avant l'AG.

Pour donner un peu de perspective, sur 5 ans nous avons eu trois exercices positifs (2012 : 928,74 € ; 2013 : 1 416,47 € ; 2016 : 2 497,34 €) et deux négatifs (2014 : - 316,35 € ; et surtout 2015 : - 2 396,35 €). L'ampleur du déficit 2015 s'expliquait en grande partie par les charges exceptionnelles liées au 20e anniversaire de notre association, celle de l'excédent 2016 est en partie due à l'absence d'expositions nouvelles. Le solde cumulé depuis 1995 reste très positif et notre association n'investit qu'au bénéfice de ses activités et donc de ses membres ! Mais nos moyens financiers restent à un niveau très modeste eu égard aux ambitions de nos actions.

Les produits sont nettement supérieurs à ceux de 2015 (y compris pour les cotisations et dons), et les charges ont fortement diminué ; toutefois, celles du général ont augmenté (des affranchissements 2015 importants n'ont été constatés que sur 2016). L'activité associative (notamment les publications) est régulièrement assurée, avec des charges de fonctionnement courant totalement maîtrisées.

Le budget prévisionnel 2017 est présenté équilibré à 11 450 €, d'une manière réaliste, intégrant une subvention vraisemblable de 3 000 €, qu'il conviendra peut-être cependant de répartir sur 2 exercices.

Enfin, il faut encore et toujours rappeler ce qu'I&M doit au bénévolat non valorisé, et souvent sans remboursement demandé de frais de fonctionnement (déplacements, téléphone ou autres) de quelques membres très actifs et régulièrement impliqués dans ses activités comme dans son administration, en France et outremer.

Nous nous employons toujours à surveiller et optimiser l'évolution des principaux postes de dépenses, tout en acceptant le principe de dépenses « d'investissement » ou de communication dont le rapport peut ne pas être immédiat. Et répétons une fois encore qu'une expansion de notre activité est subordonnée à de nouvelles adhésions, au développement de l'implication de chacun dans nos activités courantes et dans la recherche et la construction de projets susceptibles de générer des partenariats et financements extérieurs.

Compte de résultat 2016

1) Les produits : 10 719,14 € (2015 : 9 345,21 €)

- Cession de documents : 807,21 € (surtout des tirages supplémentaires de *Bulletins*, *Cahiers* et *Catalogues*).

- Cotisations : 9 867,50 €

Ce poste important, économiquement et symboliquement, connaît une très sensible progression, avec quelques nouvelles adhésions et surtout une augmentation de la part des bienfaiteurs et donateurs. Le montant des cotisations est inchangé et nous comptions sur l'exercice 125 adhérents (dont 16 membres bienfaiteurs ou donateurs et 4 étudiants). Ces chiffres incluent quelques rappels sur 2015.

Le nombre des cotisants 2016 à ce jour (en comptabilisant les retards réglés en 2017) est en légère baisse (137 pour 2016, contre 149 pour 2015), mais c'est sans doute en partie dû aux difficultés d'acheminement des cotisations africaines, et il convient de remercier la générosité de nos membres bienfaiteurs et donateurs.

- Produits bancaires : 44,43 € (intérêts 2016 du Livret d'Épargne Société Générale, avec un faible taux de rémunération).

2) Les charges : 8 221,80 € (2015 : 11 741,56 €)

Les charges « ordinaires » (administration et publications) sont à peu près constantes et bien maîtrisées. Aucune opération n'a été menée outre-mer en 2016.

- Frais et fournitures d'administration : 138,58 € (achats d'enveloppes, d'encre d'imprimante, etc.).

- Assurances : 62,59 € (contrat auprès de la MACIF, qui permet de nous assurer notamment lors d'expositions).

- Divers : 23,10 €

- Prestations de services site web : 245 € (hébergement, maintenance du site, et renouvellement des droits).

- Publications : 3 879,60 €

L'année éditoriale s'est limitée au tirage des 4 *Bulletins* trimestriels (numéros 47 à 50, 40 pages couleurs tirées à 250 exemplaires, pour un coût unitaire de 3,60 €, soit 900 € par tirage).

La plaquette de présentation a été retirée (150 €) et nous avons racheté à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer 20 catalogues Boirau non vendus pendant l'exposition (129,60 €).

- Déplacements, restauration : 831,35 €

Notamment : participation au repas de l'AGO (274,60 €) ; frais de réception pour l'inauguration de l'exposition Boirau à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer (210 €) et à Angers (132,80 €) ; et une participation aux frais de déplacement depuis la province de 2 membres du Bureau (213,95 €).

- Affranchissements : 2 835,38 €

Courrier et surtout envoi des quatre *Bulletins*, plus un reliquat de charges 2015 ; l'envoi d'un *Bulletin* seul coûte environ 500 € actuellement même si nous réussissons parfois à minimiser cette charge.

L'augmentation de ce poste est donc liée à celle de nos éditions.

- Services bancaires : 126,20 € (frais de gestion du compte Société Générale, avec internet).

- Cotisations : 80 € (adhésions à Col.fra et au RACIVS).

Le rapport d'activités a montré la réalité de l'activité liée à ces charges et produits ; si nous valorisions le travail effectué les charges seraient bien supérieures. Notre gestion sous-estime toujours une activité souvent menée en partenariat, et dont une part des retombées ne génère pas de traces comptables (prêts de documents, prestations gratuites non valorisées, préparation des expositions, etc.).

Bilan au 31 / 12 / 2016

Le Bilan d'I&M s'améliore compte tenu du résultat, il reste simple et ne comporte aucune de zone de risque.

Les produits perçus d'avance (45 €) sont des cotisations 2017 créditées en 2016 et les charges à payer correspondent à des remboursements de frais décalés au début 2017. La trésorerie laisse une marge suffisante mais néanmoins réduite pour investir dans des opérations nouvelles ou coûteuses.

Budget prévisionnel 2017

Le budget prévisionnel 2017 est présenté équilibré à 11 450 €. Il intègre le produit (et des charges correspondantes) d'une subvention probable de 3 000 € (en fonctionnement, sur la réserve parlementaire de M. Tétard, député des Yvelines. Nous pourrions envisager de la répartir sur 2 exercices en fonction de sa date de réalisation. Aucune charge exceptionnelle ne devrait alourdir un fonctionnement limité aux publications statutaires (4 *Bulletins*), et à 1 ou 2 manifestations extérieures. Nous espérons une stabilité des produits.

Perspectives 2017-2018

1) La publication et la diffusion du *Bulletin*

Notre association ayant réalisé d'important progrès récents concernant le *Bulletin* (tirage, nombre de pages, diversité), nous n'envisageons **pas d'augmenter le nombre de pages ou le rythme de parution.**

2) <u>Les Cahiers</u> (en préparation)

Images de la Grande Guerre dans les outre-mers (2) dirigé par Alain Tirefort, à paraître fin 2017

Lomé 1884-1914 – Images de la période allemande, par Stéphane Richemond

Lomé 1920-1945 – Images de la période du Mandat – Vues et rues – Économie – Scènes de vie – Gouverneurs du Togo, par Stéphane Richemond

Lomé 1920-1945 – Images de la période du Mandat – Réalisations de la période allemande – Religions du Sud-Togo, par Stéphane Richemond

Lomé 1920-1945 – Images de la période du Mandat – Réalisations de la période du Mandat – L'iconographie de Lomé, par Stéphane Richemond

3) <u>Les *Catalogues*</u>

La vie et l'œuvre de Gustave Darboux, par Edward Darboux, Jean-Pierre Paulhac et Stéphane Richemond (en préparation)

4) <u>Nos expositions</u>

4-1 Le train d'Abidjan à Ouagadougou

Il s'agit d'un projet d'exposition itinérante sur Abidjan, Bouaké, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou.

Jean-Jacques Fadeuilhe est l'auteur des panneaux. Cette exposition bénéficie du concours du projet *Taaga Kaana* qui prend en charge la scénographie.

Elle a déjà été présentée, du 6 au 21 novembre 2015 à l'Institut Français de Bobo-Dioulasso, grâce au travail de notre correspondant local Jean-Claude Wallet.

Notre correspondante à Abidjan, Eveline Lodugnon, met en œuvre l'organisation locale de l'exposition.

4-2 Charles Boirau – Regards croisés sur un dessinateur de l'outre-mer

Cette exposition montée par Jean-Luc Le Bras avec le concours local de Pascale Nourisson et Jean Michel Andrault pourrait être inaugurée à l'automne à l'Institut Français de Bamako.

4-3 Hommage au photographe Gustave Darboux

Cette exposition se prépare avec le concours d'Edward Darboux, petit-fils du photographe. Elle pourrait se tenir fin 2017 à Cotonou, et/ou à Porto-Novo.

Contributeurs : Edward Darboux, Gilbert Chalindard, Jean-Pierre Paulhac et Stéphane Richemond

4-4 Gao 1930-1960

Contributeurs : Sébastien Philippe et Stéphane Richemond

4-5 Lomé 1984-1914

Contributeurs : Stéphane Richemond et Janos Riesz

4-6 Le train de Kayes au Niger

Souhaitée par notre section locale bamakoise, elle est prévue au mieux en 2018.

Contributeurs : Moustapha Diallo, Stéphane Richemond.

4-7 L'Office du Niger

Définie en même temps que la précédente, elle est prévue au mieux en 2018.

Contributeurs : Mamadou Danté et Stéphane Richemond.

5) Conférences

Alain Tirefort proposera, comme l'année passée, une séance à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer sur le thème ***Images des outre-mers pendant la Grande Guerre***, en écho à la parution du second *Cahier* consacré à ce thème.

Stéphane Richemond proposera en outre le principe d'une séance annuelle à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer sur l'iconographie ancienne d'outre-mer. Chaque séance comportera idéalement quatre ou cinq conférences.

La réunion de Bureau prévue le samedi 10 juin 2017, vers 17 heures, au restaurant L'Empire, après notre Assemblée Générale n'a pas pu se tenir et son ordre du jour est reporté à celle du 16 septembre.

Les dates prévues pour les réunions suivantes sont les samedis 16 septembre 2017, 6 janvier 2018 et 24 mars 2018. Sauf avis contraire, elles se tiendront au siège, toujours à 9h30.

L'ordre du jour **de la réunion du samedi 16 septembre** est le suivant :

1) *Approbation du compte rendu de la réunion du 7 janvier 2017*
2) *Vie associative – adhésions – radiations – Nos expositions passées et prochaines*
3) Bulletins *de printemps, d'été et d'automne (B52, B53, B54)*
4) *Les prochains* Cahiers *et* Catalogues *d'Images & Mémoires*
5) *Questions diverses*

Nos adhérents

Nous souhaitons la bienvenue à nos deux nouveaux adhérents :

- **380 Éric FABRE**, président de l'association France-Togo, intéressé par le Togo
- **381 Patrick BOULAND**, intéressé par la géographie, la géopolitique, le Sahara, le Sahel, Madagascar et la collecte de témoignages.

Nous avons appris avec beaucoup de plaisir **l'élection de notre président Stéphane Richemond à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer** (membre titulaire de la 5e section : Enseignement, littérature, archéologie et Beaux-Arts). Images & Mémoires lui adresse ses plus vives félicitations.

Nous remercions chaleureusement :

- *Nos membres bienfaiteurs :* **Raymond Césaire, Isabelle Daubié, Pierre Diamantidis, Philippe Fages, Olivier Richemond (†), Stéphane Richemond**

- *Nos membres donateurs 2016 :* **Jean Michel Andrault, Élisabeth Cazenave, Pierre-André Dürr, Gilles Fédière, Christraud Geary, Daniel Granier, Guy Hugues, Faya Kamano, Peter Kelly, Jean-Pierre Le Loarer, Philippe Oberlé, Ghislain de la Sayette, Alain Tirefort, Nicole et Raymond Trampoglieri**

- *Nos membres donateurs 2017 à ce jour :* **Jean Michel Andrault, Patrice Arnaud-Battandier, Élisabeth Cazenave, Pierre-André Dürr, Gilles Fédière, Christraud Geary, Guy Hugues, Peter Kelly, Jean-Pierre Le Loarer, Philippe Oberlé, Ghislain de la Sayette, Nicole et Raymond Trampoglieri**

Ils contribuent très sensiblement à l'équilibre de notre budget.

Isabelle Daubié et Stéphane Richemond ont renouvelé leurs aides.

Rappelons que notre Assemblée générale extraordinaire de juin 2011 avait adopté la modification suivante de l'article V des statuts concernant les membres bienfaiteurs :

« Sont membres bienfaiteurs ceux qui versent volontairement une cotisation au moins égale à dix fois la cotisation annuelle ou ceux qui auront offert un service facturable équivalent. Sont membres donateurs pour l'année en cours ceux qui versent volontairement une cotisation au moins égale à deux fois la cotisation annuelle. Le titre de membre bienfaiteur ou de membre donateur est décerné par le Bureau après constat par celui-ci du don ou du bienfait en faveur de l'association. »

Les cotisations et dons donnent lieu à une attestation annuelle permettant, selon la fiscalité française en vigueur, de récupérer 66 % de leur montant.

Expositions I&M en cours ou en préparation

Nos expositions se tiennent le plus souvent hors de France et sont alors définies en étroite collaboration avec nos sections locales. Elles ont lieu, en principe et prioritairement, dans des établissements (Instituts Français, Musées Nationaux…) membres de notre association ou dont les responsables sont membres de notre association. Le problème de l'espace d'exposition ne se pose pas en général.
La contribution d'I&M se réduit le plus souvent à l'apport d'images commentées, à la conception des panneaux d'exposition, des affiches et des flyers. En général, le budget de l'exposition ne permet pas d'impression sur kakémono ou panneaux en foamex. Pour cette raison, nous imprimons nos panneaux sur papier format A3 ou A2. Notre participation aux budgets d'exposition est en général inférieure à 1 000 €, ce qui peut sembler faible en regard des budgets consacrés aux expositions en Europe ; cependant ceci doit être rapporté au nombre de visiteurs qui, en Afrique subsaharienne francophone, à l'exception du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, dépasse rarement quelques centaines.

- ***Lomé 1884-1914***

La préparation de cette exposition est achevée. Elle est prévue sur environ 60 panneaux de format A2 qui constituent le cœur du catalogue de l'exposition à paraître en principe cet automne.

Nous espérons pouvoir la présenter prochainement à l'Institut Français du Togo, ou au Goethe Institut de Lomé. Elle sera la troisième d'une trilogie consacrée à la capitale du Togo après ***Lomé – Images des années cinquante*** (au Goethe Institut de Lomé, en 2011), et ***Lomé 1920-1945*** (en 2013, à la Galerie Curios, à Lomé, avec l'aide de l'Institut Français du Togo). Notre président, Stéphane Richemond, devrait se rendre à Lomé pour étudier l'organisation locale de l'exposition.

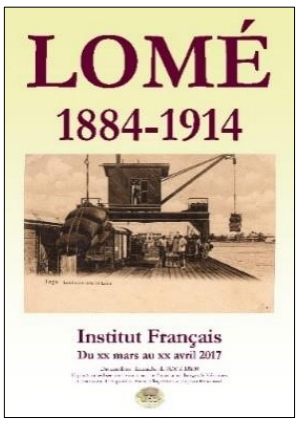

Responsable du projet : Stéphane Richemond.
Principaux contributeurs : Yves Marguerat, Stéphane Richemond

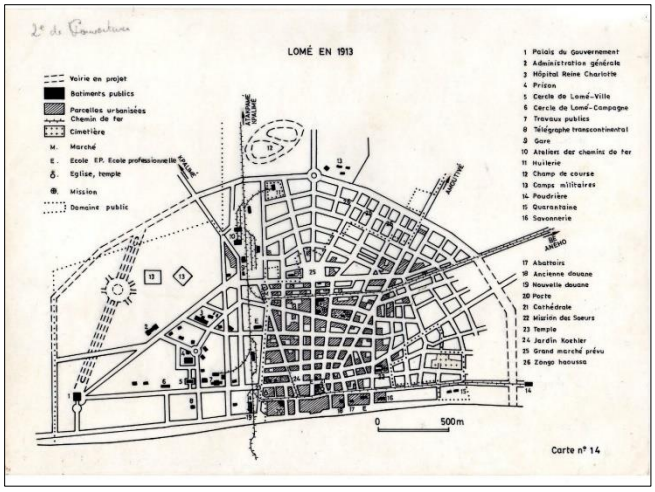

Plan de Lomé réalisé par Egert en 1913

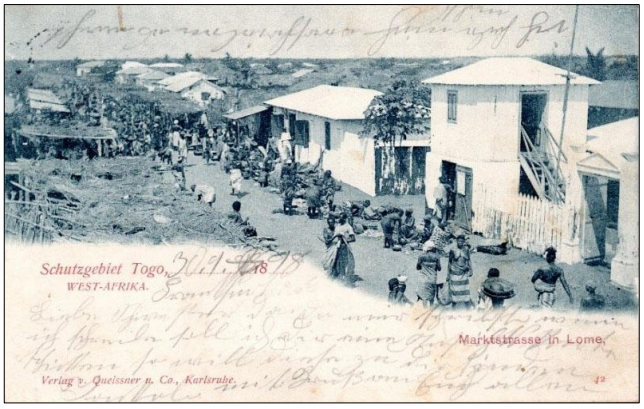

Rue du Marché à Lomé.
Rare carte postale éditée par Quessner & C^O.^ ayant voyagé en octobre 1898 (Coll. SR)

- ***Gustave Darboux - Un photographe des années 1920***

Nous envisageons d'organiser cette exposition à Cotonou, à la Maison des Médiathèques en même temps que celle de Lomé. Il s'agit d'un projet maintenant ancien sur lequel nous avons beaucoup de retard.

- ***Le train d'Abidjan à Ouagadougou***

Cette exposition conçue par Jean-Jacques Fadeuilhe a été présentée avec succès en novembre 2015 à l'Institut Français de Bobo-Dioulasso grâce aux efforts de notre correspondant Jean-Claude Wallet, à qui nous devons son organisation locale. Cette réussite doit aussi beaucoup au Projet *Taaga Kaana* qui a réalisé une scénographie exceptionnelle.

Notre correspondante en Côte d'Ivoire, Evelyne Lodugnon, a pris en main la recherche de lieux d'exposition à Abidjan, Yamoussoukro et Bouaké ainsi que l'organisation locale. Il est envisagé sérieusement de la tenir en octobre 2017 au Musée des Arts et Civilisations de Côte d'Ivoire qui, rappelons-le, avait déjà présenté l'exposition consacrée à Louis-Gustave Binger que nous avions convoyée à Abidjan.

- ***Gao 1930-1960***

Nous avons pris du retard sur cette exposition prévue de longue date qui pourrait être présentée fin 2017 à Bamako, à l'Institut Français ou au Musée du district, puis rejoindre le Musée du Sahel, à Gao.

Publications et activités de nos adhérents et amis

- ***Calvaire,* roman de Jean-Pierre Paulhac**

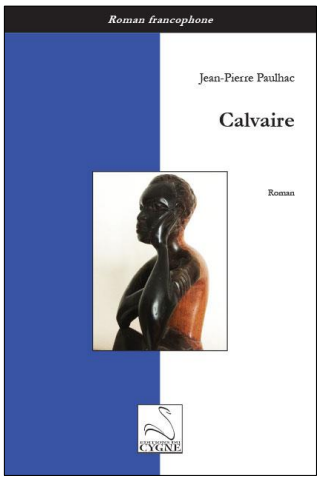

Notre secrétaire général vient de publier son sixième roman. L'Afrique y est toujours présente, mais à travers un récit d'anticipation, situé au début du XXIIe siècle. Les problématiques en sont cependant familières… À la suite d'une Croisade du monde occidental, l'Islam a été vaincu et le monde est géré presque totalement par des régimes d'obédience chrétienne. Pourtant, depuis les forêts africaines, le groupe des Soldats du Christ Roi veut instaurer une théocratie mondiale par le terrorisme et des enlèvements.

Le récit se fonde principalement sur le journal d'un journaliste et écrivain libre-penseur, séquestré par cette armée clandestine, ainsi que sur la résonance médiatique suscitée par la disparition de cet intellectuel.

Maniant une écriture volontiers ironique, l'auteur interroge bien notre monde et sa gouvernance, nos valeurs, nos angoisses, les relations entre l'Afrique et le monde occidental, et brosse aussi un beau portrait de femme noire.

Paris, Éditions du Cygne, 2017. 156 pages, broché. 16 €. (ISBN : 978-2-84924-496-8)

- ***Le patrimoine artistique français de l'Algérie. Les œuvres du Musée National des Beaux-arts d'Alger de la constitution à la restitution 1857-1970*, d'Élisabeth Cazenave et Jean-Christian Serna**

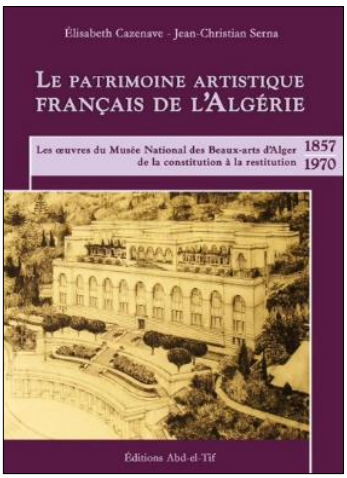

"Au moment où se profilait l'indépendance de l'Algérie, il parut sage aux autorités responsables de mettre à l'abri une partie des collections du Musée National des Beaux-arts d'Alger. Trois cents dessins et peintures traversèrent la Méditerranée en 1962 et furent déposés dans les réserves du Musée du Louvre.

L'Algérie, devenue indépendante, en réclama la restitution.

Après tergiversations, le gouvernement français, en la personne du Ministre de la Culture, Edmond Michelet, acquiesça à cette demande : peintures et dessins firent donc le chemin inverse. Ce qui n'est pas sans poser de questions : si certaines œuvres étaient bien la propriété du Musée, comme ayant été acquises sur son budget ou celui de la colonie, il en allait autrement de nombre d'autres, propriété du Musée du Louvre et simplement mises en dépôt à Alger… Les Archives de la Direction des Musées de France et celles du Ministère des Affaires Étrangères montrent les hésitations des autorités françaises face aux mesures à prendre pour protéger les trésors du Musée d'Alger avant mars 1962 puis, l'indépendance venue, les difficultés des négociations culturelles franco-algériennes. L'intérêt de ces documents est considérable : le processus qu'ils décrivent s'inscrit non seulement dans l'histoire du drame algérien mais aussi, de ce fait, dans les contradictions et les conflits nés du mouvement mondial d'assimilation des œuvres d'art à une culture et donc à une identité nationale.

Cet ouvrage permet, à travers sa considérable documentation textuelle (inventaires, facsimilés) et iconographique d'appréhender cette problématique sous ses divers aspects."

Les deux auteurs sont nés en Algérie. Élisabeth Cazenave, docteur ès-lettres, est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages sur la vie artistique en Algérie. Jean-Christian Serna, docteur en droit, écrit sur le régime juridique de l'Algérie française.

Saint-Raphaël, Éditions Abd-el-Tif, à paraître à l'automne 2017. 530 pages environ, 350 illustrations, 190 x 270mm, broché. **En souscription 54 € jusqu'au 1er octobre 2017** auprès de **cazenave.elisabeth@orange.fr**

Bon de souscription sur : http://cdha.fr/sites/default/files/kcfinder/files/Souscription-Cazenave.pdf

- **Le *Bulletin philatélique n°160* de COL.FRA (2e trimestre 2017)**

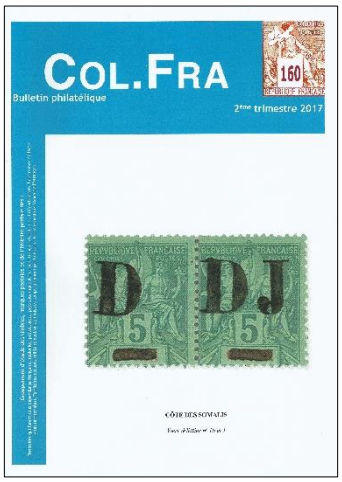

L'association COL.FRA, spécialisée dans l'histoire postale des pays d'outre-mer et partenaire d'I&M, publie un *Bulletin* trimestriel très bien illustré, dont les préoccupations recoupent souvent les nôtres.

Ce numéro de 32 pages s'ouvre par un substantiel article de Wolfgang Strobel sur "La poste express de la Côte des Somalis en 1894". Ensuite, Alain Millet donne la seconde et dernière partie de son étude sur "Les bordereaux de commande des timbres au type Aigle", qui permettent de connaître le nombre de timbres envoyé à chaque colonie entre 1860 et 1869. Olivier Bergossi présente une belle lettre, témoin de la courte application du "Tarif franco-colonial du 30 octobre 1944 (à Madagascar)". Puis Jean-Marie Mercier s'attache plus longuement aux "Timbres (découpés) de la zone Gabon-Congo" depuis les débuts du XXe siècle, avant de s'interroger sur l'affranchissement et la surtaxe validée par un cachet ambulant d'une lettre de 1931 de Metz à Sarrebruck (alors en territoire occupé d'Allemagne).

Des rubriques d'actualité et de questions-réponses viennent compléter ce riche sommaire.

Renseignements : Col.fra, BP 628, 75367 Paris Cedex 08 – **www.colfra.org**

Avis de recherche

Ce *Bulletin* ne comporte pas, exceptionnellement, d'*Avis de recherche*.

Nous reprendrons leur publication dans le *Bulletin n°54*, et vous pouvez d'ores et déjà nous communiquer vos demandes.

La revue du 14 juillet 1913 à Longchamp

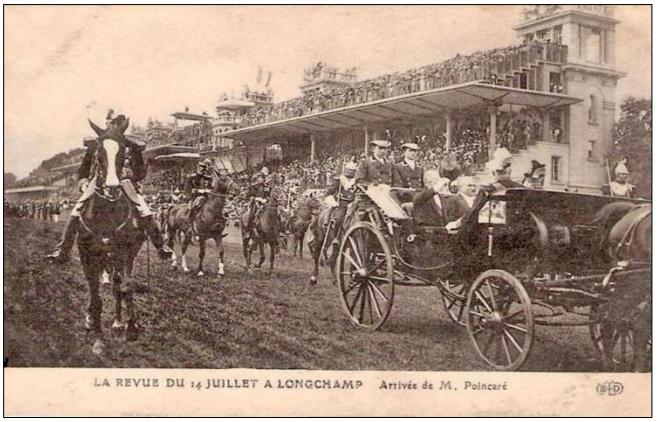

La revue du 14 … – Arrivée de M. Poincaré

(Cartes postales ci-dessus et ci-dessous : Coll. P. Rosière)

La revue du 14… Le Défilé – Les Tirailleurs Sénégalais

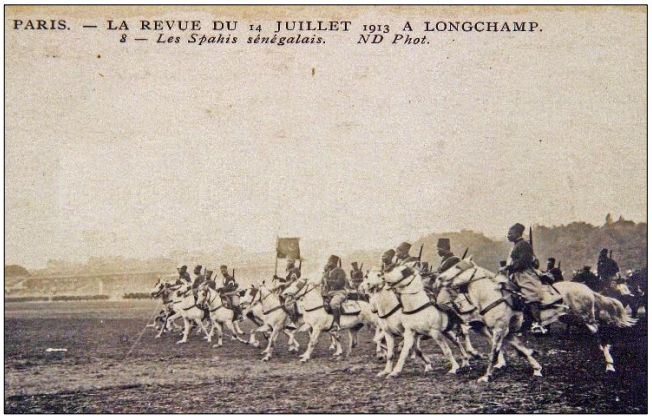

Le 2e peloton (du Soudan) défile à Longchamp

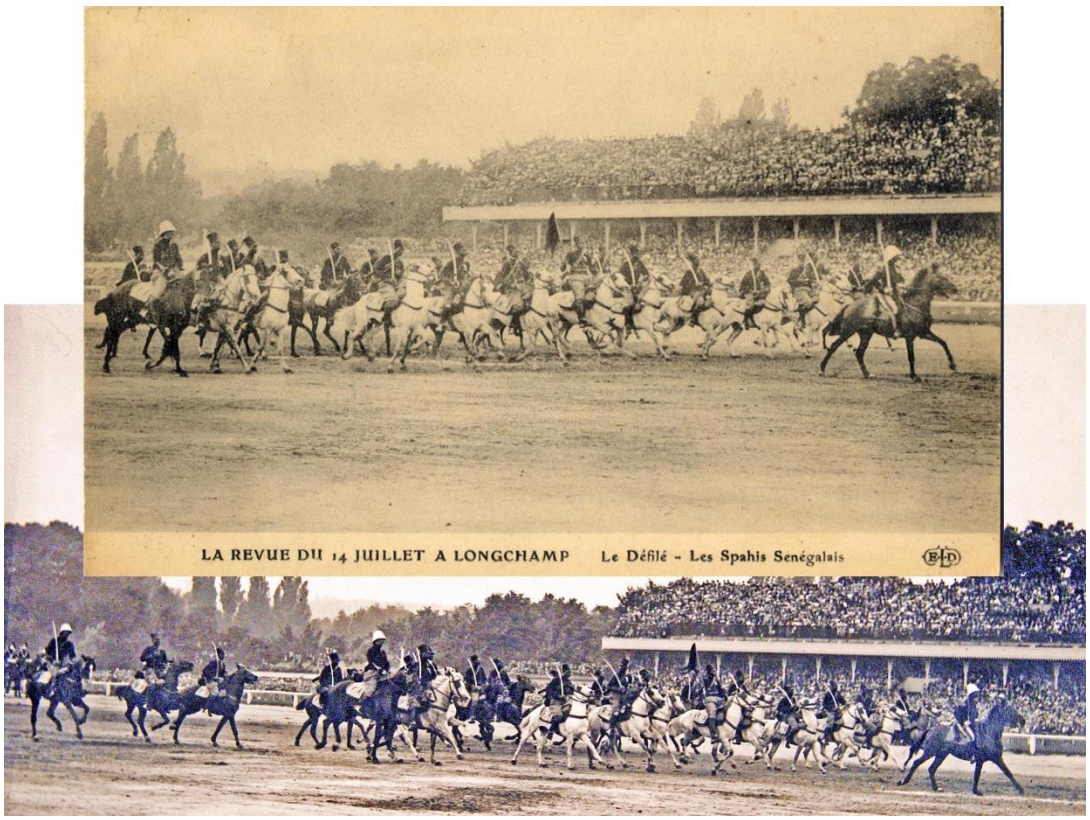

Le 1er peloton de Saint-Louis défile à Longchamp (carte postale coll. P. Rosière et carte photo coll. E. Deroo)

Les spahis sénégalais aux fêtes de Longchamp le 14 juillet 1913

*par Pierre Rosière**

Avec le détachement du Sénégal et celui du Soudan, c'est un demi escadron de spahis sénégalais qui participera à la Fête Nationale du 14 juillet 1913 sur l'hippodrome de Longchamp.

1913 : une Fête nationale sous le signe des Troupes indigènes

Fête populaire à l'origine en 1790, les réjouissances du 14 juillet deviennent militaires pendant le Directoire. Sous Napoléon Ier, la fête perd considérablement de son importance, et il faut attendre la fin du XIXe siècle et la Troisième République pour que le 14 juillet revienne à l'honneur. En 1880, la prise de la Bastille et la fête de la Fédération deviennent « FÊTE NATIONALE » par une loi promulguée le 6 juillet. Politiquement, il s'agit de montrer le redressement militaire de la France après la défaite de 1870 et d'entretenir dans l'opinion publique l'esprit de mobilisation pour recouvrer, grâce à l'armée, les provinces perdues (Alsace et une partie de la Lorraine). En 1880, un défilé militaire devant plusieurs dizaines de milliers de spectateurs et en présence du président de la République Jules Grévy se déroule sur l'hippodrome de Longchamp, c'est la « *revue de Longchamp* » qui aura lieu jusqu'en 1914[1].

Affiche - la République triomphante aux fêtes du 14 juillet 1880 à Longchamp (Archives Nationales)

Le reproche fait aux coloniaux de se détourner de la « revanche » en partant à la conquête de l'Empire les oblige à réduire la présence des soldats européens en Afrique et à faire davantage appel aux indigènes. Les plus clairvoyants comprennent qu'ils doivent faire plus et que les colonies ne se justifient que par la métropole. Mangin envisage de recruter annuellement une force de 8 000 hommes pour disposer de 40 000 hommes, voire 120 000 par la suite. Il développe ses idées dans *La Force Noire* ouvrage paru en 1910 ; les « Sénégalais » sont 30 000 en 1914.

Le conflit qui engendrera la Grande Guerre est sous-jacent et c'est la raison principale de la participation de toutes les troupes indigènes de l'empire à la fête nationale du 14 juillet, à la veille des événements qui vont ensanglanter l'Europe et le Moyen-Orient.

En 1913, le ministre de la Guerre, Eugène Étienne, écrit au président de la République Raymond Poincaré : « *Pour reconnaître le mérite de ces glorieuses et vaillantes troupes, j'ai l'honneur de vous proposer de leur conférer les insignes de la Légion d'honneur, qui seraient attachés au drapeau du 1er régiment de tirailleurs sénégalais, leur plus ancien régiment* ». Le président signe le décret le 23 février et accroche la Légion d'honneur au drapeau du 1er R.T.S. le 14 juillet 1913 à Longchamp. Le général Pineau, commandant les troupes de l'A.O.F., publie la décision : « *Cet honneur insigne consacre et récompense le mérite des glorieuses troupes qui, dans le*

* pierrerosiere@gmail.com

[1] Après la Première Guerre mondiale, le défilé a lieu sur les Champs-Élysées ; en 1919, les maréchaux vainqueurs - Joffre, Foch et Pétain - défilent ainsi à cheval pour le « Défilé de la Victoire ». Des unités ayant combattu au sein des troupes alliées défilent également. Le défilé passe sous l'Arc de Triomphe ; la tombe du Soldat inconnu ne sera installée sous l'Arc qu'en 1921.

passé, ont porté le drapeau de la France dans toutes les contrées de la terre africaine ; il est aussi un précieux stimulant pour celles qui, dans l'avenir, auront à le conduire partout où le gouvernement de la République voudra les employer ».

Parmi les troupes noires, une petite unité de cavalerie, moins connue que l'infanterie représentée par les quatre régiments de tirailleurs sénégalais, a été invitée à participer à ce défilé militaire. Il s'agit du 1er escadron de spahis sénégalais, en garnison à Saint-Louis, et du 2e escadron, en garnison à Kati au Soudan Français (Mali actuel).

Créé en 1843, l'escadron de spahis sénégalais a combattu au Sénégal, au Soudan, au Dahomey, en Mauritanie, au Maroc, au Tchad et enfin au Cameroun. Spahis sénégalais, soudanais, du Maroc ou du Tchad, ces cavaliers de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Équatoriale furent toujours indépendants les uns des autres dans leur organisation, mais de maintes façons ils fraternisèrent et un prestige semblable les unit. Sous des noms différents, c'est la même tradition de dévouement au devoir, de sacrifice et de courage, que ces soldats de légende mettent au service du pays.

Le récit de L'Illustration

L'Illustration dans son n°3673 du 19 juillet 1913 nous donne une description haute en couleurs de cette cérémonie festive :

« (…) La revue du 14 juillet 1913, qui restera la grande revue, la revue de nos deux armées, métropolitaine et coloniale, la revue des quarante drapeaux, fut une apothéose admirable de nos énergies civiques et militaires ralliées sous nos trois couleurs. Il est donc vrai que l'enthousiasme ne se lasse point et que, tout au contraire, il ne connaît point de limites prévues, mesurées à l'avance, quand il tient aux ardeurs de l'âme nationale. Il est donc vrai qu'un peuple sait être reconnaissant des sacrifices qu'on lui demande, avec raison et avec justice, et que le courage civique, autant que l'abnégation militaire, est puissamment compris par l'intelligence des foules. Le spectacle que la population parisienne a donné, lundi dernier à Longchamp, aux membres de notre Parlement mêlés au public des tribunes, ne sera pas de sitôt oublié de ceux-là mêmes qui ont pu un instant se tromper sur la pensée nationale.

La foule, accourue sur le terrain de la revue, ne saurait être exactement évaluée en chiffres. Étaient-ils quatre cent mille ou cinq cent mille, ces Parisiens qui, depuis l'aube précoce, avaient, par toutes les issues de la ville, gagné en hâte et en joie le lieu du rendez-vous patriotique ? Tout ce qui, dans notre grande et toujours frémissante capitale, avait pu venir au drapeau était là, à la lisière du Bois, sur le bord des pelouses, recueillie dans son attention, vibrante dans son orgueil. Et quelle importance alors devant une telle masse qui prétend elle aussi être consciente, quelle importance pouvait bien alors prendre l'opposition des dix ou quinze mille égarés ou indécis qui, dans les déclamations de meetings internationalistes, émettent l'extravagante prétention de représenter le peuple de Paris.

Dès 7 heures du matin, on avait été obligé de refuser à quarante mille personnes, munies de cartes cependant, l'entrée des tribunes déjà envahies. La police avait mis plus d'une heure à dégager le terrain réservé aux troupes. On savait que le spectacle, en sa beauté traditionnelle, comportait cette fois un pittoresque inédit dû à la présence de divers détachements de tirailleurs algériens, annamites, sénégalais, de spahis et de cavaliers soudanais. En outre, on voulait assister à la scène grandiose de la distribution, par le président de la République, des drapeaux à la gendarmerie et aux régiments métropolitains de formation récente, ainsi qu'à la remise de la croix de la Légion d'honneur au drapeau du 1er Sénégalais qui pourrait suffire à lui seul à évoquer tous les fastes africains.

À 8 heures, toutes les troupes qui doivent participer à cette belle fête militaire sont rangées face aux tribunes, sur trois lignes, sous le commandement du général Michel, gouverneur militaire de Paris. À ce moment, le canon tonne et le cortège présidentiel débouche, au milieu des acclamations, par la route de la Cascade. On ovationne à la fois le président de la République et le ministre de la Guerre, M. Étienne, qui se trouve dans la même voiture et dont on sait la collaboration énergique avec le président du Conseil, M. Louis Barthou, pour obtenir le vote de la loi de trois ans. Après que la voiture du président, à côté de laquelle galope le général Michel et que suivent tous les attachés militaires étrangers, a passé sur le front des troupes, M. Poincaré s'avance vers les détachements des corps qui doivent recevoir un drapeau ou un étendard et qui sont rangés devant la tribune présidentielle.

Ils représentent la gendarmerie et, avec une douzaine de régiments métropolitains, quatre régiments d'artillerie coloniale, les six régiments d'infanterie coloniale mixte du Maroc, cinq régiments de tirailleurs algériens, les 2e, 3e et 4e régiments de tirailleurs sénégalais, le 1er régiment de tirailleurs annamites, le 4e régiment de tirailleurs tonkinois, les 1er, 2e et 3e régiments malgaches, le régiment indigène du Tchad, le régiment indigène du Gabon.

***Les troupes coloniales présentes au défilé du 14 juillet* 1913, peinture de Charles Brun** (coll. P. Rosière)

Ci-dessus à gauche : Photographie - ***Cuirassiers et tirailleurs sénégalais fraternisent à la revue de Longchamp en 1913*** (photographie de presse/Agence Rol) - Gallica

Ci-dessus à droite : Carte postale - ***La revue du 14 juillet 1913 - La garde d'honneur du 1er régiment sénégalais dont le drapeau vient d'être décoré de la Croix de la Légion d'honneur pour faits d'armes au centre de l'Afrique et au Maroc*** (Provenance web)

Immobile, très droit, avec son visage toujours grave et recueilli, le président de la République, en l'une de ces courtes allocutions où il sait si bien exprimer, en quelques mots métalliques et bien frappés, ce que tout notre pays sent et pense, a répété à tous ces défenseurs de toutes les France d'au-delà des mers la confiance que la patrie mettait en eux. Puis, au milieu de l'émotion générale, il a remis à chaque délégation le drapeau qui lui revenait et décoré en l'embrassant, aux acclamations de la foule, le drapeau du 1er tirailleurs sénégalais d'une croix bien gagnée et qui sera le fétiche de nouvelles victoires.

Notre armée noire qui depuis tant d'années, et à peu près chaque jour, fut la première à la peine, partout, dans cette Afrique où l'on continue de se battre, fut cette fois la première à l'honneur dans ce Paris dont la population, mieux que nulle autre, s'entend à fêter l'héroïsme.

Les[2] tirailleurs, sous le commandement du général Gouraud revenu du Maroc, et les spahis noirs furent, tous ces jours-ci, les enfants chéris de notre capitale. On les acclama à la revue, au défilé. Et de mille façons la sympathie populaire se manifesta à ces beaux soldats bronzés, presque tous décorés de la médaille militaire ou coloniale, et qui ne cessaient d'intéresser la foule parisienne par leurs silhouettes pittoresques et leurs attitudes martiales, avec aussi leurs étonnements et leurs joies naïves, lorsque, par exemple, dans le ciel de la revue, ils virent passer le dirigeable. On a fait tout ce que l'on a pu pour leur rendre agréable ce séjour à Paris (…) » [reportage non signé].

Journal de marche des Spahis sénégalais

Saint-Louis du Sénégal. Le 26 juin 1913, le détachement désigné pour participer à la Fête nationale du 14 juillet à Paris, s'embarque à Saint-Louis par le train, sur le régulier de 7 h 20 pour Dakar. Seulement 24 chevaux sont du voyage, les cadres européens devant recevoir des chevaux en France. À Dakar, le détachement est embarqué avec ses chevaux vers la France en compagnie des tirailleurs sénégalais et de leurs officiers[3].

Le peloton de Paris, sous le commandement du sous-lieutenant Crattery, débarque à Marseille le 7 juillet. Embarquant sur un train spécial destiné aux troupes en provenance d'Afrique Occidentale Française, il arrive à Paris le 9. Il est reçu à la gare par la fanfare du 2e régiment de Cuirassiers et est logé à l'École supérieure de Guerre [actuellement l'École Militaire]. Un second peloton à l'effectif d'un lieutenant, d'un maréchal des logis indigène, et de 32 spahis indigènes, de 14 femmes et 42 chevaux, se joint au premier.

Le 14 juillet, les deux pelotons prennent part au défilé de Longchamp, caracolant à la suite de l'École de Saint-Cyr et du régiment de cavalerie de la Garde Républicaine. Le sous-lieutenant Crattery est fait chevalier de la Légion d'honneur et reçoit devant son peloton l'accolade du général Buisson, commandant la 1re division de Cavalerie. Du 15 au 23 juillet, les Sénégalais et les Soudanais séjournent à Paris et visitent de nombreux monuments. Ils sont très bien accueillis par la population qui prend en charge ces cavaliers noirs pour leur faire admirer les beautés de l'Île de France.

Le 24 juillet, les deux pelotons s'embarquent pour Bordeaux où ils arrivent le 25. Ils défilent dans la ville le 26 et le 27, ils s'embarquent de nouveau pour Pauillac avec les différents détachements de tirailleurs et d'artilleurs sénégalais. Arrivés à Pauillac, ils sont embarqués sur l'*Amiral-Duperré*[4] de la compagnie des Chargeurs Réunis.

Le 6 août, les deux pelotons arrivent à Dakar, où ils prennent part aux fêtes données en l'honneur du drapeau du 1er régiment de tirailleurs sénégalais qui vient de recevoir la Légion d'honneur[5]. Le 11 août, les pelotons du 1er et du 2e Sénégalais sont de retour à Saint-Louis où ils arrivent avec le drapeau décoré. Le peloton de 2e escadron embarque peu après sur le courrier fluvial qui rejoint Kayes par le fleuve Sénégal, puis chevaux et cavaliers sont embarqués sur le train qui relie Kayes à Bamako.

Les spahis sénégalais ne participeront pas à la Grande Guerre sur le territoire métropolitain, mais un escadron se trouve au Maroc et combat notamment des nomades du Sud armés par l'Allemagne, alors que l'escadron du Tchad combat les troupes ennemies au Cameroun, où leur chef, le capitaine Godard, trouvera une mort glorieuse.

En décembre 1927, le dernier escadron encore présent à Saint-Louis du Sénégal sera dissous pour raisons budgétaires. Une grande partie de ses éléments avec chevaux, harnachements et armement, sera incorporée à la gendarmerie coloniale, sur l'ordre du gouverneur général.

---

[2] C'est nous qui soulignons (caractères gras).

[3] Les spahis sénégalais n'avaient pas à Paris les sabres de cavalerie légère 1822, dont ils sont dotés habituellement. Perte durant le transport ou oubli à Saint-Louis ? C'est ainsi que sur les photos et les cartes postales, il est possible de les voir affublés de sabres de canonnier destinés aux artilleurs à cheval. Le sabre modèle 1829 est un sabre français pour la troupe des canonniers montés. Ce modèle est adopté en octobre 1829, quelques mois après la grande réforme de l'artillerie. Il remplace le sabre modèle 1822 de cavalerie légère que les canonniers à cheval utilisaient jusqu'alors. Cette arme est destinée aux canonniers à cheval des régiments d'artillerie à cheval, et aux canonniers conducteurs des régiments d'artillerie à pied, ainsi qu'aux adjudants, sous-officiers, brigadiers, maréchaux ferrants, trompettes, et artificiers des régiments d'artillerie. Elle équipa aussi les sous-officiers de pontonniers et d'ouvriers.

[4] L'*Amiral Duperré* est un cargo mixte de la Compagnie des Chargeurs Réunis, construit aux Chantiers de la Loire à Saint-Nazaire en 1901. Réquisitionné entre le 12 décembre 1916 et le 7 juillet 1918 au Havre, il sert comme navire hôpital puis au transport de troupes.

[5] Le drapeau du 1er régiment de tirailleurs sénégalais se trouve enfermé dans une boite transparente étanche et hors air pour sa conservation dans les collections du musée des troupes de marine à Fréjus. Une copie, d'une dimension réduite a été commandée au service « symbole et traditions » du SHAT à Vincennes et offerte par le Souvenir Français au musée des Forces armées du Sénégal en 1998.

Ci-dessus à gauche : ***Photographie de tirailleurs et spahis sénégalais à l'Hôtel des Invalides à Paris en juillet 1913*** (coll. E. Deroo)

Ci-dessus à droite : ***Photographie de spahis sénégalais présentant le fanion de l'escadron du Soudan à l'École supérieure de Guerre (actuellement l'École Militaire) à Paris en juillet 1913*** (coll. E. Deroo)

Photographie – Les spahis sénégalais accueillis par les familles des militaires à Paris en 1913 (coll. E. Deroo)

Photographie – La délégation des spahis sénégalais vient de visiter l'Hôtel de Ville de Paris en 1913 (coll. E. Deroo)

Ci-dessus à gauche : Carte postale – ***Défilé des spahis sénégalais à Bordeaux à la sortie de la gare du Midi [Bordeaux Saint-Jean] le 25 juillet 1913***

Ci-dessus à droite : Carte postale – ***Retour des fêtes du 14 juillet 1913 en France – Saint-Louis (Sénégal) défilé sur la place du Gouvernement*** (coll. P. Rosière)

Les Tirailleurs sénégalais à le Revue du 14 juillet 1913 à Longchamp
Peinture de Katie Gabet, lauréate du Grand Prix du Salon de Peinture 2000 organisé par le musée des Troupes de Marine à Fréjus (Coll. musée des Troupes de Marine)

Sources

- Archives Historiques de la Défense
  3 YB 839 spahis sénégalais – registre des officiers
  A3 – carton 8 – journaux de marche des spahis sénégalais
  A3 – carton 9 – journaux de marche des spahis soudanais
- Périodique - *L'Illustration* - n°3673, samedi 19 juillet 1913
- Pierre ROSIÈRE *Des spahis sénégalais à la Garde roug*e, 310 p. Éditions du Centre, Dakar 2005

Remerciements

L'auteur tient à remercier particulièrement Éric Deroo pour les photographies exceptionnelles des spahis sénégalais en 1913 à Paris, qui lui ont permis d'illustrer cet article et surtout l'ouvrage qui leur est consacré.

Mauritanie, région de l'Adrar, 30 et 31 décembre 1908

La bataille d'Amatil,

dernier tremplin avant la prise d'Atar par l'armée française (9 janvier 1909)

par Christophe Reilhac*

Un gradin gréseux au pied de la passe de Tifoujar est entré dans l'histoire avec la colonne Adrar du colonel Gouraud. C'était il y a un siècle. Un petit musée sur la route d'Atar rappelle aux voyageurs de passage ce haut lieu de la résistance des hommes de l'Adrar à la colonisation française.

2017 constitue le 150e anniversaire de la naissance du général Gouraud. En outre, Point Afrique *a annoncé la reprise des vols charters France - Atar pour la prochaine saison touristique du 23 décembre 2017 jusqu'en avril 2018, après 8 ans d'arrêt.*

Amatil : 2 jours de combats acharnés

Voici ce qu'apprend le visiteur muni du guide de référence le plus récent pour découvrir la région, *Mauritanie – L'Adrar : Atar et ses environs*[1] :

« Après la passe et le défilé de Tifoujar on est dans l'oued el Abiod, l'oued blanc. La direction est sensiblement celle du nord. On laisse, sur la gauche, la palmeraie d'Amâtil, et, à droite, un très beau piton rocheux. Si le nom d'Amâtil est bien connu, ce n'est pas par son modeste village et sa palmeraie semblable à tant d'autres. L'important se situe 3 kilomètres plus au nord, au point GPS 20°14'24" N - 13°11'32" W. C'est ici, sur un petit promontoire rocheux, que le 29 décembre 1908, le colonel Gouraud, sur le point de réaliser sa jonction avec le commandant Frèrejean [parti du Trarza avec sa colonne dite des bourricots] à Azoueïga [au pied de l'Amatlich], avait laissé, à la garde du capitaine Bablon et de ses 240 fusils, le gros de ses approvisionnements et de ses chameaux. Par deux fois, le 30 et le 31 décembre, le camp fut violemment attaqué par l'émir Sid'Ahmed Ould Aïda ».

Aujourd'hui, le site est à moins de 200 mètres de la piste qui rejoint la route goudronnée au niveau d'un poste de gendarmerie. Il est dominé par une dune, haute d'une dizaine de mètres, qui en recouvre une large partie. Il faut s'imaginer le site, à l'époque, protégé par une *zériba*, enclos d'épineux et de palmier, servant à repousser l'ennemi.

Le choix du lieu par Gouraud ne tient pas au hasard, comme en témoigne son journal :

«27 décembre : Bivouac autour des puits, sur un cercle de petites dunes, offrant une bonne position militaire, entouré d'un bon pâturage. »

«29 décembre : Je laisse Bablon, mon plus sûr officier pour cette mission, à la garde du camp d'Amatil. (…) Le camp est resserré sur une dune formant précédemment un des angles du carré, commandant immédiatement, à 20 mètres, les puits. Deux autres dunes, formant précédemment deux autres angles du carré, sont organisées en ouvrages pour 15 hommes au moyen de zéribas » (*cf.* annexe 1).

Gouraud rejoint Frèrejean le premier janvier. Il prend le temps d'envoyer ses vœux à ses parents : *« Au soir du Premier Jour de cette Nouvelle Année, que la Providence nous accorde sa protection et nous donne la joie du retour ».*

Des renseignements indigènes avaient prévenu Gouraud qui se dirigeait avec Frèrejean vers Amatil, en passant par la passe de Tifoujar. Le colonel relate avec force détails le récit de Bablon (*cf.* annexe 2).

Dans son livre de mémoires, *Les voix qui crient dans le désert*, Ernest Psichari[2], petit-fils d'Ernest Renan, écrit des lignes très poignantes sur l'intensité et la ferveur des affrontements, tant physiques que verbaux :

***** christophereilhac@yahoo.fr

[1] Voir la bibliographie. Le guide commet toutefois 3 erreurs : écart d'un an sur la date de la bataille, écart de 2 km sur l'emplacement du camp d'Amatil et commentaire erroné sur la photo montrant l'impact de balles sur une pierre qui ne date pas de 1909 mais est très vraisemblablement contemporaine. À corriger dans une prochaine édition ?

[2] Lieutenant en Mauritanie de 1909 à 1913, Psichari sera un des premiers officiers tué lors de la Première Guerre mondiale en août 1914.

« … les cris des femmes maures qui, perchées sur un rebord de la montagne, excitaient leurs maris au combat. Détail digne de l'Antiquité ! Ces combats africains, pleins de cris, de soleil et de tumultes, ne se peuvent évidemment comparer à ces vastes boucheries que sont les champs de bataille des grandes guerres modernes. Mais ils gardent une allure, une haute couleur militaire et, jusque dans les plus petits engagements, quelque chose de vraiment épique. De chaque côté de la ligne de feu, on crie, on s'interpelle, les insultes se croisent tandis qu'au loin des femmes mêlent leurs sauvages « you you » au sifflement des balles (…) À Amatil, le 30 décembre, le contact fut rude. Telle fut l'ardeur de l'ennemi qu'il réussit à pénétrer dans l'un des bastions, et que le sergent Jehin ne sauva sa mitrailleuse qu'en l'emportant sur son dos ! La journée fut très meurtrière. Dans ce champ de silence qu'est maintenant Amatil, je me suis arrêté auprès de nos tombes : voici l'adjudant Vix, le sergent Moricard et d'autres tombes, anonymes celles-là, celles des tirailleurs (…)»[3].

Le bilan des pertes françaises est limité : 7 morts et 16 blessés le premier jour et aucun le second (que des « écorniflures »). Et du côté des hommes de l'Adrar : plus de cinquante tués et un nombre inconnu de blessés sur les deux jours. Néanmoins Gouraud est impressionné par la tactique de résistance :

« À Amatil, la tactique de l'ennemi s'était clairement dessinée : attirer l'attention par une fausse attaque, porter son effort sur un autre point. Bablon a été tranquille après avoir donné deux rudes leçons. Elles ont eu une répercussion considérable, et c'est sans doute à elles, à mon brave Bablon et à ses hommes, que nous devrons d'avoir pu forcer le défilé d'Hamdoun et arriver à Atar presque sans pertes. (…) Le 6 au soir, la colonne au complet rendait les honneurs au drapeau, devant les tombes de ceux qui étaient morts pour sa gloire ».

Les autres combats de la colonne de l'Adrar

La colonne de Gouraud constituait une telle concentration humaine et logistique qu'elle était pratiquement invincible : 800 tirailleurs noirs, 300 partisans maures, 58 officiers français, 1 200 chameaux !

Dans son ouvrage *Portugais, Arabes et Français dans l'Adrar mauritanien*, le colonel Modat en donne le résumé suivant :

« La colonne entière comprenait un millier de fusils en deux tronçons. Le gros de la colonne était à Moudjéria, sous les ordres directs du colonel Gouraud. Le restant, sous les ordres du commandant Frèrejean, était dans l'Inchiri. Le 6 décembre 1908, le colonel Gouraud se met en marche. Les dissidents ne s'attendaient point à l'attaque. Quand ils furent enfin renseignés, la colonne de Moudjéria était déjà en route pour Oudjeft et avait pris pied dans le plateau sans coup férir. Le 27 décembre elle était à Amatil, tenant le principal centre de communications dans la partie montagneuse, et à même d'opérer sa jonction avec le détachement du commandant Frèrejean. Laissant une partie de son monde à Amatil, le colonel se porte au-devant du groupe de l'Inchiri, qui le rejoint à Azoueïga (sud des monts Ibi). Il profite de cette occasion pour purger cette région montagneuse et dégager ses derrières (combat de Tifoujar, 26 décembre 1908). Le 6 janvier, toute la colonne se trouvait réunie à Amatil, où la garnison laissée à la garde du camp a résisté énergiquement aux attaques d'un ennemi entreprenant, les 29 et 30 décembre 1908 ».

La colonne de l'Adrar est donc restée, en tout ou en partie, 11 jours sur le site d'Amatil. Et la bataille d'Amatil s'inscrit dans une série d'escarmouches et de combats sporadiques qui ont perturbé la marche de 400 kilomètres de la colonne : à la passe de Tifoujar le 26 décembre puis le 5 janvier, dans les monts Ibi le 26 décembre et, enfin, dans le défilé d'Hamdoun le 8 janvier.

Malgré l'héroïsme de ses combattants, l'Émir Aïda ne put cependant empêcher le colonel Gouraud d'entrer à Atar, le 9 janvier 1909, à deux heures de l'après-midi. Le vainqueur accorda l'*Aman* (le ralliement) au Ksar d'Atar représenté par la Djemaa des Smassides qui, en contrepartie, devait verser à l'intendance de la colonne une contribution immédiate de 15 tonnes de dattes.

En plus de cette progression irrésistible de la colonne, il apparaît clairement, en lisant les mémoires du colonel Gouraud, que les Français ont réussi à faire fonctionner efficacement leur outil de renseignement, réalisant ainsi un de leurs objectifs essentiels. Selon le colonel, les Maures semblent aussi avoir péché par excès de confiance dans les défenses naturelles de leur massif montagneux autour d'Atar :

« (...) les gens de l'Adrar, au passage fameux de M'Raïr Hamdoun sur lequel ils comptent tant à cause des difficultés très grandes du terrain que parce que légendairement ils y ont toujours arrêté leurs agresseurs (…) ».

Dans un article titré "Le face à face pluriséculaire avec l'Europe - Le temps des Prétoriens (1900-1910)", paru le 27 mars 2008, dans le quotidien *Nouakchott Info*, Mohamed Saïd Ould Hamody formula ce constat et ce jugement :

[3] Leurs dépouilles furent transférées au cimetière français d'Atar le 23 février 1945.

« Les témoins oculaires et participants, du côté mauritanien, aux batailles de Tifoujar, Hamdoun, Amatil, assurent unanimement que l'atout majeur des Français a été, à chaque fois, la possession en exclusivité des mitrailleuses et des canons. Sans vouloir réécrire l'histoire, il est permis de dire que si la résistance disposait d'un armement de qualité supérieure, l'occupation d'Atar aurait coûté infiniment plus cher, tant pour le temps, que pour les vies humaines... ».

Le 10 janvier, Gouraud publia un avis, lu en arabe aux habitants d'Atar puis placardé, dont voici un extrait :

"... Maintenant que les musulmans m'écoutent ! Je suis un homme sincère et qui s'efforce d'être juste. Je ne suis pas venu bouleverser le pays, ni attenter à votre religion, à vos femmes, à vos biens, à vos coutumes (...) Je suis venu pour punir seulement les nombreuses attaques parties de l'Adrar et qui sont venues tuer nos soldats et piller les tribus placées sous le protectorat français (...) c'est pour cela que le Gouvernement français m'a donné la grosse colonne qui est maintenant à Atar (...) ceux à qui les combats d'Amatil et d'Hamdoun ne suffisent pas, peuvent continuer : j'ai des fusils, des canons et beaucoup de cartouches pour eux (...) Je n'ai pas fait très mal aux gens d'Aoujeft, et je n'ai imposé qu'une contribution légère aux gens d'Atar (...). Avec les cartouches, j'ai aussi beaucoup d'argent et de guinée[4] (...) A tous ceux à qui Dieu fera entendre mes paroles, salut ».

Après cette proclamation, Gouraud installe Sid Ahmed Ould Mokhtar Ould Ahmed Aïda, Émir de l'Adrar, le10 janvier 1909 en lieu et place de son petit cousin Sid Ahmed Ould Ahmed Ould Sid Ahmed, le chef du parti rebelle. Pourtant, d'autres accrochages auront lieu les jours suivants : le capitaine Bablon à la passe d'Amochkiss le 11 janvier, et le 12 à Ksar Torchane.

La suite nous est donnée par le colonel Modat dans son ouvrage déjà cité *:*

« [A Atar] se termine la première partie des opérations exclusivement militaires. L'effet produit sur les populations était considérable. Malgré les promesses des Ma el Aïnin, nous avions pris pied au cœur même de la position ennemie. Il convenait d'exploiter ce sentiment et d'obtenir des soumissions en même temps que nous poursuivions sans relâche les bandes de pillards et que nous en purgions la région. Ce fut le programme que le colonel Gouraud poursuivit pendant toute l'année 1909, y déployant une énergie et une habileté politique peu communes. Alors que l'émir, les guerriers dissidents et les Ahel Ma el Aïnin ont pris le large, commence l'occupation méthodique du pâté montagneux qui aboutit à la mainmise sur les ksours Oudjeft, Chinguetti et Ouadane et nous valut de nombreuses soumissions ».

Le printemps et l'été sont donc occupés à pacifier la région par une combinaison d'actions politiques et d'actions militaires souvent meurtrières. Mais, au nord, les guerriers continuent à se montrer menaçants. En septembre 1909, Gouraud les poursuit jusqu'à la Koudiat d'Idjil, l'actuel site de la société minière (SNIM, ex-Miferma) et les disperse dans le désert[5].

Cet officier supérieur, à la riche carrière militaire (Soudan, Première Guerre mondiale, Maroc, Liban, Syrie) dira que la campagne de Mauritanie a été la plus dure de toutes ses campagnes.

Les autres colonnes dans l'histoire de la pénétration française

Pour comprendre son importance, la colonne Adrar est à replacer dans son contexte historique.

Au-delà de missions d'explorations dans le Sahara et le Sahel (Caillé au Brakna en 1827, Panet en 1850, Vincent et Alioun Sall en 1860, Mage en 1861, Blanchet en 1899-1900, Lauzanne en 1920-21, Bouteil en 1934) et d'engagements militaires ayant permis d'administrer progressivement le territoire mauritanien par le sud à partir de la fin du 19e siècle, les autorités françaises mettent en place des colonnes pour conquérir des régions difficiles : la colonne Tagant-Adrar en 1905, la colonne Adrar en 1908, la colonne Tichitt - Ganeb en 1912, la colonne Smara en 1913 avec le colonel Mouret.

---

[4] La *guinée* est une toile de coton ordinairement teinte en bleu foncé, et qui servait autrefois de monnaie de troc en Afrique occidentale.

5 Pendant l'hiver 1933-34, à soixante-dix ans, il parcourt l'Afrique Occidentale Française à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de la conquête ; il rentre en voiture à travers le Sahara. L'année suivante, il assiste à Dakar à la consécration de la cathédrale que la France a dédiée à ses Morts. Au retour, il ouvre la route automobile du Sénégal au Maroc par la Mauritanie et l'Adrar, revivant sur place sa campagne de 1909. Il passe une nuit au poste qu'il avait créé non loin de la Koudiat d'Idjil qui porta longtemps le nom de Fort Gouraud.

Le premier commissaire du Gouvernement Général en Mauritanie, Xavier Coppolani, est nommé en octobre 1904[6]. Sa colonne Tagant-Adrar permet de pacifier le Tagant. Mais l'assassinat de Coppolani à Tidjikdja, le 12 mai 1905, marque un coup d'arrêt à la conquête du pays par la France.

De juin 1905 à octobre 1907, le colonel Montané-Capdebosc s'efforce de pérenniser administrativement l'œuvre de son prédécesseur dans les régions soumises, mais sans qu'on lui accorde les moyens nécessaires pour progresser vers le nord. En octobre 1906, au sud de Tidjikdja a lieu le combat désastreux de Niemelane, où un faible détachement français perd la moitié de la troupe face à six cents combattants aux ordres de Chérif Moulay Idriss.

En décembre 1907, le colonel Gouraud, vainqueur de Samory en 1898 et figure importante de l'histoire de la colonisation française dans le sillage de Gallieni et de Lyautey, est nommé nouveau commissaire. L'objectif militaire est clair : faire tomber le bastion de résistance qu'est l'Adrar et sécuriser l'ensemble du Sahara occidental. Car en face d'un ennemi insaisissable, le haut commandement, partant du principe que *« Qui tient les palmeraies, tient les nomades »*, décida d'occuper les oasis de l'Adrar.

Néanmoins des affrontements sporadiques auront lieu jusqu'en 1933. La bataille de Moutounsi le 18 août 1932, à 70 km au nord-est de Nouakchott, marquera le dernier acte de résistance des populations du Nord. Le lieutenant de Mac-Mahon y perdit la vie avec plusieurs dizaines de ses hommes du groupe nomade. La soumission des Regueïbats le 8 mars 1933 marque la fin de la dissidence.

En 1934, les troupes françaises occupent le Sud-Marocain, et le commandant Bouteil rejoint le colonel Trinquet à Aïn Ben Tili (dernière bourgade mauritanienne à 257 km au nord-est de Bir-Moghreïn)[7]. Ainsi le grand projet colonial français de constitution d'un vaste empire français en Afrique de l'Ouest devient réalité. Pour à peine plus d'une vingtaine d'années encore.

Un site touristique à ne pas manquer

Dans l'article de reportage intitulé "La Guetna en Adrar : Les oueds édéniques", paru le 1er août 2006 dans le quotidien *Horizon*, M'Bareck Ould Beyrouck nous resitue Amatil, oasis rattachée à la commune d'Ain Ehl Taya qui coupe la route nationale au PK 35 :

« Ain Ehl Taya s'enorgueillit d'avoir abrité, au sommet de sa montagne, la bataille historique d'Amatil, le 29 décembre 1908, quand les guerriers de l'Adrar firent face au colonialisme arrivant. Le courage face aux mitrailleuses. L'intrépidité face aux techniques triomphantes de l'Europe de ce début du XXe siècle, conquérante. Juste au-dessous de la montagne, à l'endroit même, dit-on de la bataille, est construite aujourd'hui une espèce de bâtiment, mi-fort, mi-auberge et qui chante l'amitié franco-mauritanienne ».

Ce bâtiment-musée, en bord de goudron, au sommet de la montée d'Ain El Taya en venant d'Akjoujt, est en fait à 2 km du lieu de ce champ de bataille. On peut y voir des fusils d'époques, quelques reliques militaires, ainsi que des reproductions des livres de Gouraud et de Psichari. Initiative personnelle de M. Brahim Ould Khyar, il constitue depuis 2007 un lieu de mémoire qui ne demande qu'à être valorisé dans le cadre d'un projet de développement communautaire.

Car en Mauritanie, comme sur les champs de bataille de Normandie ou sur les Battlefields d'Afrique du Sud, datant de la même époque, il y a de la place pour un tourisme du souvenir, qui alliera compréhension des événements historiques du passé, découverte partagée des sites nationaux du présent ainsi que resserrement des liens amicaux et culturels entre nos deux pays.

---

[6] On doit d'ailleurs à Coppolani le terme « Mauritanie occidentale », appliqué en décembre 1899 à une partie de l'« ensemble mauritanien », et qui supplante progressivement d'autres noms : *Blâd Shinqît* ou « Les Pays de Chinguetti » connus de l'orient arabe, le « Sahara occidental » des explorateurs européens, ou « Trab al Beydan » des populations locales. Les frontières du pays sont pour l'essentiel fixées suite à la convention franco-espagnole du 27 juin 1900 concernant les limites du Rio del Oro et de la Mauritanie.

[7] Cette jonction faisait suite à celle de El Mzereb (extrême nord-ouest à la frontière du Mali) en 1921 entre le commandant Lauzanne, parti de Ouadane, et le capitaine Augiéras, venu des confins algéro-marocains.

ANNEXES

Annexe 1 - ***Carte publiée dans le livre du Général GOURAUD***

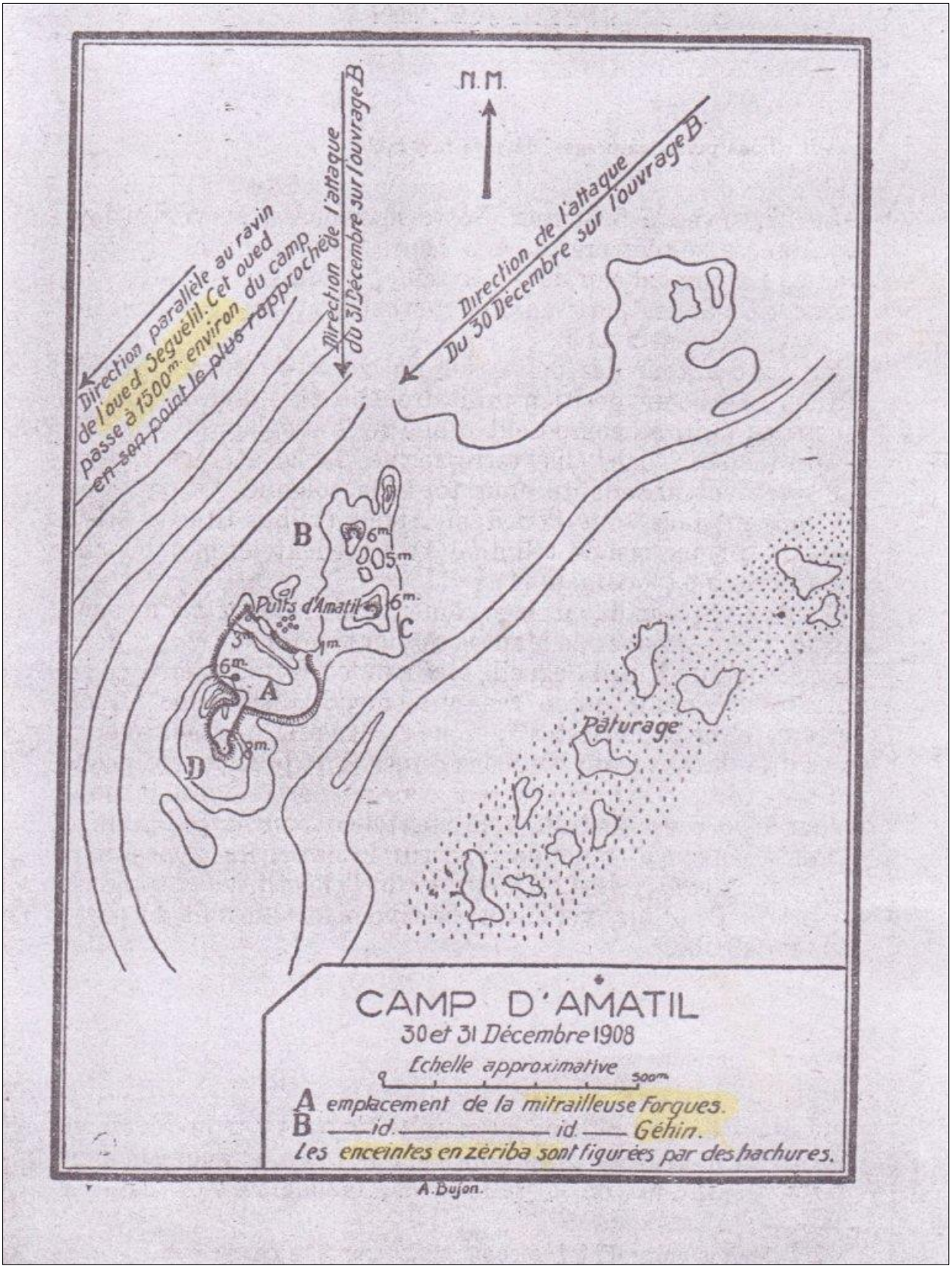

Annexe 2 - Extrait du livre du Général GOURAUD, *Mauritanie Adrar, Souvenirs d'un Africain*

« Voilà ce que Bablon me raconta le matin du 6 janvier, cependant que le vent faisait rage et nous couvrait de sable :

Au départ de la colonne légère le 29, il avait été resserré, sur la dune sud et l'on avait construit deux petits ouvrages sur les deux autres dunes évacuées.

La matinée du 30 décembre fut employée à compléter les travaux de défense. Mais la zériba du petit ouvrage nord-ouest ayant été modifiée le 30 au matin, la nouvelle zériba ne se trouva pas complètement achevée quand l'attaque des Maures se produisit.

Vers 8 h. 30, les Maures de l'oued Seguelil attaquaient le pâturage, qui se trouvait sous la protection de deux sections de tirailleurs commandées par le lieutenant Gouspy, à 2,5 km environ à l'est du camp. L'ennemi grossissant, Bablon fait rentrer le troupeau et envoyait la section Coutance en avant du camp, pour observer la direction du Nord. À 800 mètres, cette section s'engageait violemment et, bientôt débordée par un ennemi supérieur en nombre, battait en retraite par échelons sur le camp. Bien que blessé dès le début et perdant beaucoup de sang, le lieutenant Coutance conduisait ce mouvement avec énergie.

Les Maures sont d'une habileté extraordinaire à filtrer en se défilant à travers les dunes et les broussailles. Vers 10 heures, un fort groupe d'entre eux, armés de fusils à tir rapide, réussissent à s'installer derrière une ride du sol, à 80 mètres de l'ouvrage nord-ouest, le plus exposé et inachevé, tenu par l'adjudant Vix, le sergent Géhin, une mitrailleuse et 16 tirailleurs. Entre les deux ouvrages s'établit la section Coutance, commandée par le sergent Moricard, le lieutenant ayant dû aller se faire panser.

Le capitaine prescrivait aux spahis de mettre pied à terre pour exécuter une contre-attaque sur le flanc ennemi, lorsqu'un groupe d'une soixantaine d'hommes, armés de fusil à tir rapide, réussit à gagner un pli de terrain à peu de distance, d'où il dirige un feu violent et ajusté qui, en un moment, tuait l'adjudant Vix, trois tirailleurs et en blessait six. Puis l'ennemi se jetait à l'assaut de l'ouvrage, qu'il occupait un moment, le reste des tirailleurs émus l'ayant abandonné. Le sergent Géhin, avec un courage et un sang-froid admirables, avait eu le temps de sauver sa mitrailleuse au dernier moment, de remonter sur la dune, et d'enlever le corps de Vix, quand les Maures franchissaient la zériba et commençaient aussitôt à dépouiller les cadavres. De là, l'ennemi prenait d'enfilade la section Coutance, dont le chef était blessé, tuait le sergent Moricard, le sergent indigène M'bary Touré, un caporal, trois tirailleurs Sénégalais, et blessait quelques hommes. Tout cela avait été l'affaire d'un instant.

Bablon, qui était retourné sur la dune sud pour préparer une contre-attaque, revenait à ce moment. Il voit les Maures dans l'ouvrage, la section Moricard reculant en désordre. À ses cris de : « En avant ! » Duboc, son lieutenant se précipite avec 15 Toucouleurs, pousse la section Moricard en avant et chasse de la dune les Maures, dont les spahis accélèrent la retraite. Pendant toute cette action, le lieutenant Gouspy qui a subi la première attaque sur ses deux sections, a combattu sur l'emplacement du pâturage. L'engagement s'y est terminé par une charge à la baïonnette, vigoureusement enlevée, qui a mis l'ennemi en fuite.

L'affaire est finie à 11 heures. Elle a été chaude : 2 sous-officiers tués, dont Vix, un de mes sous-officiers du Tchad qui était au Kanem avec Bablon et était venu le rejoindre ici. Un modèle à tous égards, c'est une grande perte. Cinq tirailleurs tués et 16 blessés, dont capitaine Bablon, une balle en séton dans le bras (rien, il se servait déjà de son bras le 6, quand je le rencontrai) ; lieutenant Coutance, une balle dans le haut de la cuisse, sortie par la fesse, était aussi sur pied à mon retour; lieutenant Gouspy, blessure très légère au pied ; deux autres sous-officiers ont des écorniflures. Tous les blessés indigènes vont bien aussi.

De son côté, l'ennemi a perdu une trentaine de tués et un nombre inconnu de blessés.

L'après-midi du 30 était employée à renforcer les ouvrages, en prévision d'une nouvelle attaque. Au coucher du soleil, ceux-ci étaient entourés d'une zériba de 8 mètres, munis des boucliers d'artillerie et de sacs de sable.

Le lendemain 31, comme prévu, l'ennemi se reportait à l'attaque. Dès 7 h. 40 on entendait le tam-tam dans l'oued Seguelil. L'action recommençait comme la veille, l'ennemi brûlant beaucoup de cartouches, mais n'avançant que lentement. Vers 8 h. 30, un groupe de 250 hommes environ se démasquait brusquement à 800 mètres en avant des ouvrages, s'excitant par des cris, et malgré le feu de la mitrailleuse et des 30 fusils qui les occupaient, se précipitait, en courant et sans tirer, sur l'ouvrage nord-ouest et ne s'arrêtait qu'au bord même de la zériba. Il s'accrochait à la dune. Recevant à bout portant les feux de cet ouvrage, pris d'enfilade par le feu de l'ouvrage nord-est, il essayait de déborder par la gauche et de s'engager entre les ouvrages et le camp. Accueilli par le feu de la mitrailleuse de celui-ci, il se terrait et essayait par deux fois, en vain, de reprendre son mouvement en avant.

Bablon saisissait le moment et lançait le lieutenant, Duboc avec sa section d'auxiliaires Toucouleurs suit le flanc droit de l'ennemi. Énergiquement enlevée par son chef, elle provoquait la fuite de l'adversaire, dont elle put approcher à 50 mètres. Les spahis, prononçant un mouvement par la droite accéléraient encore la retraite. L'ennemi laissait 8 tués sur le terrain. Sous la zériba même de l'ouvrage nord-ouest, on l'avait vu enlever ses morts.

Les renseignements ultérieurs donnent chez lui 25 tués. De notre côté, pertes nulles ; rien que des écorchures causées par le sable fouetté par les balles. Le sergent Raynaud a eu son casque traversé par une balle, une éraflure au cou, un auxiliaire Toucouleur fut légèrement blessé. (…) »

Annexe 3 - *Informations pratiques et bibliographie*

Coordonnées des points d'intérêt historique :

- AMATIL, Auberge-musée, Propriétaire : M. Brahim ould Khyar, Tél. : 619 08 09, 645 30 91, 201 91 18, 546 61 01/
- ATAR : ancien quartier général de l'armée (200 m à l'ouest du marché) et le cimetière français.
- KSAR TORCHANE - TOUEZEGT : musée – maison d'art, à 13 km au nord d'Atar, à gauche sur la route de Choum, (http://www.maisondarts.org/, point GPS N 20°37'26.8'' W013°02'00.7'').
  À noter un champ de stromatolites[8], de l'autre côté de la route (point GPS N 20°37'10.2'' W013°01'24.3'').
- MOUTOUNSI : mausolée (koubba) sur le site de la bataille du 18 août 1932, sur la route d'Akjoujt, à 70 km au nord-est de Nouakchott (visible sur la gauche à 500 m, point GPS N 18.41.8825 - W 015.37.361). A noter que la plaque d'origine a été transférée sur le campus de l'Ambassade de France à Nouakchott.
- TIDJIKJA : Tombe de Coppolani à proximité du pylône Mauritel (point GPS N 18°33'16.3'' W011°25'52.1''). Tombe à l'accès malheureusement non entretenu.
- ZOUERATE : musée saharien.
- PARIS : Place du Général-Gouraud dans le 7e arrondissement (il y est né le 17 novembre 1867, rue de Grenelle).

Références bibliographiques :

- Colonel GOURAUD, *La Pacification de Mauritanie. Journal des marches et opérations de la colonne de l'Adrar*, 1910.
- Commandant FRÈREJEAN, *Mauritanie 1903-1911, mémoires de randonnées et de guerre au pays des Beidanes*, Karthala, 1995, 504 p.
- Ernest PSICHARI, *Le voyage du centurion*, L. Conard, 1916 et *Les voix qui crient dans le désert*, L. Conard, 1920 - Réédité dans la Collection Les Introuvables, L'Harmattan, 2007, 295 p.
- Général DUBOC, *Mauritanie*, L. Fournier, Paris, 1935.
- Général GOURAUD, *Mauritanie Adrar, Souvenirs d'un Africain*, Plon, 1945.
- Odette Du PUIGAUDEAU, *La Grande Foire aux dattes, Adrar Mauritanien*, Plon, 1948
- *Afrique occidentale française*, L'encyclopédie coloniale et maritime, 1949.
- Jean FERRÉ, *Au désert interdit*, 1953 (réédition 2000, L'Âge d'Homme, 239 p.), cf. le chapitre sur *Ma el Aïnin.*
- Geneviève DÉSIRÉ-VUILLEMIN, "Aperçu historique de la Mauritanie du XIXe siècle à l'indépendance", in *Introduction à la Mauritanie*, CNRS, 1979.
- Geneviève DÉSIRÉ-VUILLEMIN, *Histoire de la Mauritanie, des origines à l'indépendance*, Karthala, 1997
- Pierre BONTE, *L'Émirat de l'Adrar : esquisses historiques*, CRIAA-CCF, Nouakchott, 1998, 154 p.
- Mohamed Saïd OULD HAMODY, *Mauritanie 1445-1975 relation séculaires avec l'Europe*, IMRS, 2004
- Georges COPPOLANI, *Xavier COPPOLANI : fils de Corse, Homme d'Afrique – Fondateur de la Mauritanie*, L'Harmattan, 2005.
- Julie d'ANDURAIN, Henri GOURAUD, *Photographies d'Afrique et d'orient*, Éd. Pierre de Taillac / Archives diplomatiques, 2016.
- Jean-Pierre DUHARD, "Les événements de Tidjikja de 1905 à 1907 d'après les témoignages de Ravin, Reibell, Frèrejean et Comméléran", in *Le Saharien*, n°172, mars 2005.

Guides touristiques et cartographie :

- Le mensuel atarois : *ADRAR.INFO* d'Ely Salem Khayar, adrar.info@yahoo.fr
- Jacques GANDINI, *Pistes de Mauritanie à travers l'Histoire*, Serre Éditeur, 2008, www.extrem-sud.com
- *Mauritanie – L'Adrar : Atar et ses environs*, Sépia, 3e édition, 2006.
- Bernard NANTET, *Le guide la Mauritanie*, Ibis Press, 2006.
- Sylvie BEALLET et Cyril RIBAS, *Mauritanie au GPS*, Éditions Takla Makane 2001, http://www.takla-makane.com
- Anne-Marie FRÉROT, *Découverte de l'espace mauritanien*, CCF Nouakchott, 1991.
- Carte IGN au 1/200.000, Atar, 1972 (réédition récente en carte touristique par Agilis, Imp. SELCA)

Pour se loger et se restaurer dans l'Adrar (informations 2010 à actualiser sur place - toujours réserver au préalable) :

- ATAR : Maison d'hôte *Le Refuge* et Restaurant Français *L'assiette F* (non loin de l'hôtel Monod sur l'axe central allant en direction de Choum), Emmanuel ZUINGHEDAU : 221.55.65, auberge.lerefuge@gmail.com
  - Et aussi BAB-SAHARA, La porte du désert, Just et Cora BUMA, 647 39 66, justusbuma@yahoo.com
- TEWDEST : Auberge oasis isolée au milieu du plateau, suivre les panneaux de la piste allant à Aoujeft, tél. 546.60.69, Carole 426.08.37 ou Abderrahmane 681.31.91, ou 239 17 74 (point GPS N 20°10'39.4" W 13°02'45.3")

[8] Stromatolite ou stromatolithe : Algues bleues ou cyanophycées fossilisées il y a un peu plus d'un milliard d'années. Leur forme concentrique rappelle un peu les anneaux de croissance que l'on peut remarquer sur une coupe de tronc d'arbre.

Annexe 4 - ***Reportage photos sur le site de la bataille d'Amatil***

Le portail sur la route Akjoujt-Atar

le lieu de bataille à 2 km

Dans le musée, des fusils des années 1920/1930

La plaine d'Amatil (et les pylônes surplombant Aïn ehl Taya)

L'entrée du site même du camp d'Amatil

L'entrée du cimetière français d'Atar
(et sa porte de Fort Saganne)

[clichés Christophe Reilhac, 2009]

Annexe 5 - ***Carte de la zone des combats (Tifoujar, Ibi, Amatil, Hamdoun)***

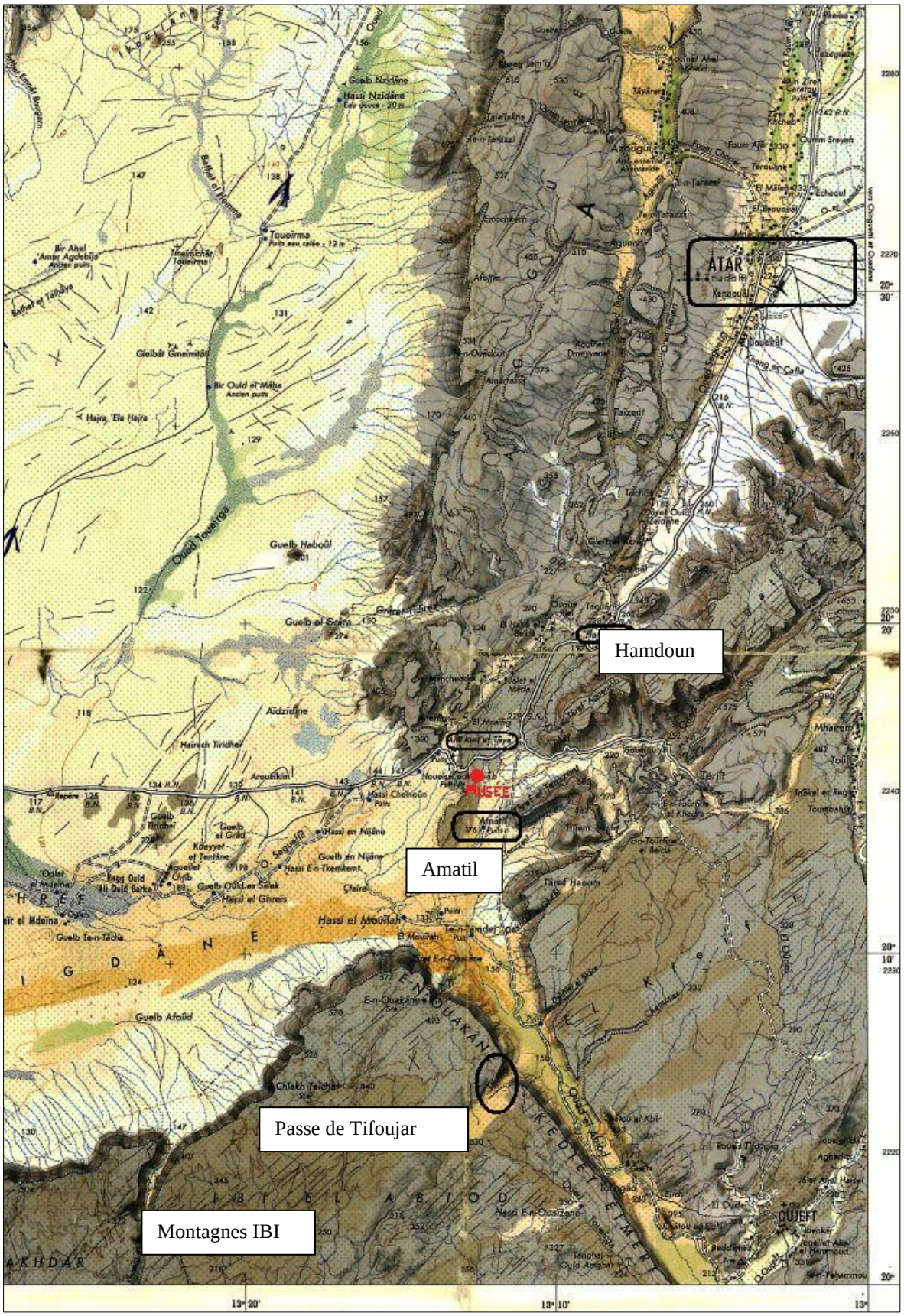

La pagode Môt Côt ou pagode à pilier unique, vues anciennes

La pagode photographiée par Salles[1], 1896. (Archives de la Société de Géographie)
À gauche, cliché pris depuis l'angle sud-ouest du bassin.

Ci-dessus à gauche : ***Carte postale, Collection Dieulefils.*** Médaillé lors d'Expositions Universelles en Europe, Pierre Dieulefils est vraisemblablement le premier photographe professionnel à s'être installé à Hanoï, en 1888. On estime à environ 5 000 clichés sa production photographique jusqu'en 1925 ; celle-ci traite tous les aspects de la vie quotidienne indochinoise.

Ci-dessus à droite : ***Carte Postale écrite, postée en 1910. Éditeur Debeaux frères, photographie Dintilhac***. Entrepreneurs, les trois frères Debeaux tiennent des « magasins généraux » à Hanoï et Haïphong ; cette maison est une des rares à spécifier le nom du photographe sur les cartes.

Ci-contre à droite : Suzanne Depince, ***Pagode de Mot Cot à Hanoï.*** Huile sur carton (27 x 41 cm),1902.

[1] Firmin André Salles (19860-1929) a laissé de nombreuses plaques négatives sur l'Indochine des années 1896, 1897 et 1898. Commissaire de la marine sous les ordres de l'amiral Courbet, il prend d'abord part aux premières opérations de la guerre du Tonkin, en 1884. Dans la dernière décennie du XIXe siècle, il est affecté une dizaine d'années en Méditerranée, sur plusieurs croiseurs de guerre ; ses vues de Corse, d'Athènes, de Palestine, et du Liban, sont aujourd'hui conservées à la Société de Géographie de Paris. C'est au titre d'inspecteur des colonies qu'il retourne en Indochine en 1895. Ses missions l'amèneront ensuite aux Antilles, au Dahomey, en Océanie et à la Côte française des Somalis. Outre ses clichés, il a écrit de nombreux articles dans le *Bulletin des Amis du Vieux Hué*.

Souvenirs d'Hanoï, Vietnam, avril/mai 2017

par Alain Tirefort*

Hanoï[2], la capitale du Vietnam, ville millénaire, actuellement en pleine transformation[3], est aussi une ville de lacs, de boulevards ombragés et de parcs publics, qui compte de nombreux monuments et vestiges culturels. Outre les multiples témoins d'une architecture coloniale encore très présente à Hanoï, et l'ancien quartier des corporations[4], quelques pagodes séculaires[5] retiennent l'attention de ceux qui découvrent ce beau pays, ancienne possession française. Parmi elles, la pagode au Pilier unique et la pagode des Corbeaux.

La pagode à pilier unique Môt Côt d'Hanoï

La pagode de Chua Môt Côt

C'est dans le district de Ba Dinh, au nord-ouest de la ville de Hanoï, tout proche du mausolée Ho-Chi-Minh[6], que l'on peut admirer la **pagode Môt Côt** ou **pagode au Pilier unique**. Au milieu d'un petit lac artificiel, entourée de jardins, cette pagode, singulière par son architecture, épouse la forme d'une fleur de lotus[7] perchée au sommet de sa tige, émergeant de l'eau : un curieux petit temple bouddhiste de 4 mètres de haut et de 2 mètres de large, reposant sur plusieurs piliers de bois, portés par une colonne de 1,25 mètre de diamètre. Deux dragons ornent son toit de tuiles.

Érigée dans la première moitié du XIe siècle par l'empereur Lý Thái Tông qui régna de 1028 à 1054, détruite et reconstruite au XIIIe siècle, restaurée au début du XXe siècle par l'École française d'Extrême-Orient, elle a été détruite une deuxième fois en 1954 par les forces françaises qui devaient quitter

---

***** alain.tirefort@wanadoo.fr

[2] La capitale de l'actuel Vietnam s'appelait avant 1831 Thang Long (« *la cité du dragon qui s'élève* »). C'est l'empereur Ming Mang, deuxième empereur de la dynastie des Nguyen, un empereur bâtisseur, de surcroît opposé aux prétentions coloniales françaises, qui lui donne le nom de Hanoï = « *ville à l'intérieur (« Noï ») du fleuve (« Ha »)* ».

[3] Deuxième ville la plus peuplée du pays après Hô-Chi-Minh-Ville, en forte croissance démographique avec environ 8 millions d'habitants. Elle se caractérise, entre autres, par un capitalisme « débridé » qui peut se mesurer à l'aune des travaux urbains, de la construction de sa centaine de gratte-ciels de plus de cent mètres de haut, du nombre d'entreprises étrangères, et de son ouverture touristique.

« *Au paradis des scooters* » : avec un bruit de fond permanent (moteurs et klaxons), les taxis, motos-taxis, scooters, cyclopousses, bus, voitures, rendent périlleuse toute traversée de rue ou de boulevard… d'autant que le respect des feux de signalisation ne semble être que « facultatif ».

[4] 36 petites rues commerçantes enchevêtrées regroupaient auparavant les artisans par métier. Même principe de nos jours, si ce n'est que nombre de produits vendus sont « actuels », et que certains métiers ont disparu sous le coup du modernisme. Si dans la rue Hang Thiec, rue des « ferblantiers » où l'on vend des produits en étain, on entend toujours comme dans le passé le son des marteaux des artisans, la rue Hang Giay (« marchandise, la chaussure en cuir »), par contre, s'est reconvertie en boutiques de tissus de soie brodée ou d'alimentation ; la rue Hang Hom (« marchandise, caisse en bois ») regroupe des boutiques de produits variés ; la rue Hang Dau (« marchandise, huiles végétales » pour la cuisson et les lampes) est dévolue aux échoppes de chaussures.

[5] Ainsi les pagodes Tran Quoc (« *de la défense du pays* », la plus ancienne du Vietnam, dont la construction remonterait à 514 après J. C.), Quan Tanh, dédiée à Huyen Thien Tran Vu, dieu de la guerre, ou encore Ngoc Son (Temple de la montagne de Jade). Construite sur un îlot relié par un superbe pont en bois rouge (le pont Huc ou « *rayon de soleil* ») aux berges du lac Hoan Kiem (« *lac de l'épée restituée* »), située en plein cœur d'Hanoi, cette dernière pagode rend hommage à plusieurs divinités dont le dieu de la littérature, Van Xuong, et le général Tran Hung Dao, vainqueur des Mongols au XIIIe siècle.

[6] Le mausolée a été construit pour accueillir la dépouille mortelle de Hô Chi Minh, fondateur de la République démocratique du Viêt Nam, décédé le 2 septembre 1969.

[7] La fleur de lotus, souvent utilisée dans les enseignements du Bouddhisme, est la fleur emblématique du Vietnam. Émergeant des eaux boueuses, formant une coupe tournée vers le ciel, elle symbolise la pureté, la beauté, la sérénité, l'élévation, la fécondité, la perfection.

Hanoï, puis à nouveau reconstruite par le nouveau gouvernement vietnamien. À l'origine elle faisait partie d'un ensemble de plusieurs pagodes ; elle était plus grande, et son pilier était en bois de teck, et non en béton comme à l'heure actuelle.

De nombreuses légendes relatent l'histoire de cette pagode. Selon l'une d'entre-elles, l'empereur Lý Thái Tông, au cours d'un rêve, aurait eu une vision lui annonçant la naissance d'un fils présenté par la déesse Quan Am (Avalokiteshvara en sanscrit)[8] sur une fleur de lotus. D'où, depuis ce temps, la fréquentation de jeunes couples rendant hommage à cette divinité bouddhiste, venant prier et offrir des fruits, de l'encens, de l'alcool de riz ou des faux billets… afin que leur union soit bénie et fertile.

Le temple de la Littérature[9], Quôc Tu Giam (littéralement « *école des fils de l'État* »)

Également connu sous le nom de **Van Mieu**, cet ensemble de 54 000 mètres carrés est le plus grand édifice du genre à Hanoï. Ce monument incontournable de toute visite d'Hanoï a été construit en 1070, à l'initiative de l'empereur Ly Thanh Tong, pour vénérer Confucius. Il est considéré comme la première université du Vietnam. Au départ centre intellectuel et spirituel réservé aux enfants de la famille royale et de l'aristocratie, il se démocratise à dater du XVe siècle ; il devient alors accessible à quiconque réussit un examen sélectif fondé sur le talent, les compétences et l'engagement loyal envers le pouvoir impérial.

Constamment remaniée, la structure du temple, assez classique, présente une enfilade de cinq cours[10] séparées par des murs de briques. Chaque cour est reliée à la suivante par une triple porte, dont les murs symbolisent la progression sur la voie de la sagesse. Le temple de la Littérature abritait autrefois plusieurs salles de conférence, un internat pour les étudiants qui visaient la carrière de fonctionnaire mandarinal, et une grande bibliothèque. De cette fonction intellectuelle, 82 stèles[11] édifiées dans la troisième cour du temple en l'honneur d'anciens étudiants témoignent. Aujourd'hui, elles sont regroupées et protégées par un toit, chacune reposant sur un piédestal en forme de tortue[12].

Au sujet des cartes postales de l'Indochine française

L'apparition de la carte postale dans les années 1870, comme son âge d'or dans la décennie précédant la Première Guerre mondiale, est contemporaine de l'accélération de la mondialisation de la fin du XIXe siècle, et de « l'aventure coloniale » ; donc, de la mise en tutelle de la péninsule indochinoise, et de la création de l'Indochine française en 1887.

Les photographes professionnels ou amateurs qui sillonnent alors le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine sont légion. Acteurs de la colonisation, militaires, missionnaires, diplomates ou civils, ils prennent des clichés, correspondent avec leurs familles, en nous laissant au fil des ans un nombre croissant d'images de cet espace lointain et « exotique », sans s'attarder sur les scènes violentes et les situations conflictuelles. C'est essentiellement à Saigon (Cochinchine), à Hanoï[13] et Haiphong (les deux villes principales du Tonkin), que se sont installés les studios de photographie et les éditeurs de cartes postales.

---

[8] Mère protectrice de tous ceux qui souffrent, elle est dotée de mille bras et de mille yeux pour mieux combattre le mal.

[9] Théoriquement un temple (*Dén*) diffère d'une pagode (*Chua*) ; le premier est dédié à des personnalités historiques, des héros humains, la deuxième à des divinités.

[10] Cinq comme les cinq vertus : l'humanisme, la rigueur, la civilité, la connaissance, la loyauté. Dans le Tao, le chiffre cinq est omniprésent : cinq éléments (le bois, le métal, le feu, la terre et l'eau), cinq saisons (la mousson étant une saison), cinq directions (les quatre points cardinaux et l'endroit où l'on se trouve), cinq couleurs (bleu, rouge, jaune, blanc et noir), cinq animaux, cinq saveurs, cinq organes …

[11] Sur chaque stèle sont gravés la liste des lauréats (noms, lieux de naissance), les circonstances du concours, et le nom des souverains qui ont organisé les 116 concours triennaux entre 1442 et 1778. Les Français supprimeront ces épreuves à Hanoï, en 1915, puis à Hué, en 1918.

[12] La tortue, animal sacré comme le dragon, la licorne ou le phénix, est le symbole de la patience, de l'humilité et de la longévité - jusqu'à dix mille ans selon une croyance populaire -, des qualités prisées par les candidats aux examens. Avec sa carapace symbolisant la voûte céleste, et ses quatre pattes les piliers du monde, elle relie ainsi le ciel à la terre. Elle tient une place importante pour la dynastie des Nguyên, mais aussi plus généralement dans l'histoire des Viêts, dans leur lutte contre les invasions chinoises.

[13] Pour Hanoï, des années 1890 aux années 1920, on peut notamment mentionner les noms de Couadou, Crebessac, Debeaux frères, Demange (Victor), Dieulefils (Pierre), Dintilhac, Flevet (Victor), Liot-Gorsse et Moreau.
En 1900, un recensement donne 1 088 Européens pour Hanoï, dont 680 hommes, 219 femmes et 189 enfants, à côté de 4 000 Chinois, Indiens et Japonais, et d'environ 100 000 indigènes.

La pagode Môt Côt (à pilier unique) aujourd'hui

À gauche : ***L'intérieur du temple, avec, en plein centre, la déesse-mère protectrice Quan Am, dotée de mille bras***.

Le temple de la Littérature (ou Van Mieu)

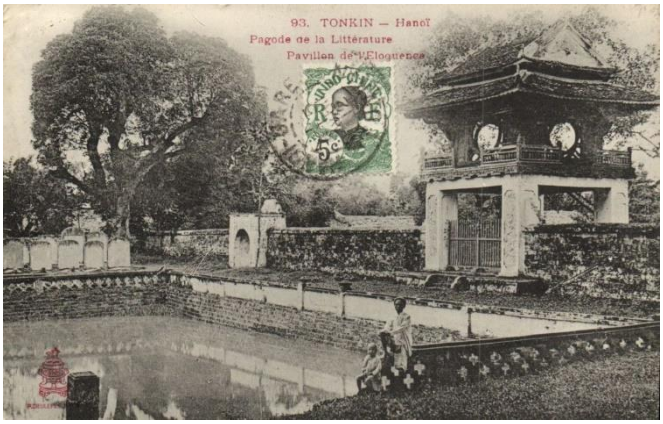

Carte postale Collection Moreau, écrite le 28/07/1904 ***Le Pavillon de l'Éloquence.*** **Carte postale Dieulefils**

Le temple Van Mieu aujourd'hui – À droite : Les 82 stèles

Et parmi leurs centres d'intérêt, à Hanoï, se trouvent la Citadelle impériale de Thang Long, les lacs, les pagodes, la ville marchande (la rue Paul Bert) au nord du lac Hoan Kiem, les monuments dont le Palais du Gouverneur, les casernes, la cathédrale et la gare… outre les « scènes et types » qui croquent la vie quotidienne tonkinoise, « la douceur de vivre » mais aussi « ses pièges et sortilèges »[14].

Grâce leur soit rendue, ces images d'une autre époque nous permettent de mesurer les changements, tant dans le mode de vie des autochtones que dans l'architecture urbaine. Si la comparaison n'est pas évidente pour la pagode Chua Môt Côt - colonne de deux pierres, à la fin du XIXe siècle, et non de béton comme depuis 1954 -, elle est plus parlante pour le temple Van Mieu dont les stèles sont désormais protégées.

Bibliographie

Peu d'ouvrages se sont penchés sur les clichés - photographies ou cartes postales - d'Indochine.

Deux ouvrages traitent de la photographie au XIXe siècle :

- *Les premiers photographes au Viêt Nam*, sous la direction de Loan de FONTBRUNE, Riveneuve, 2015, avec la collaboration de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer. Une remarque : les photographes autochtones, pourtant fort nombreux, n'ont guère été pris en compte.
- *Des photographies en Indochine. Tonkin, Annam, Cochinchine, Cambodge, Laos au XIXe siècle*, Coordination Philippe FRANCHINI et Jérôme GHESQUIÈRE, Marval, 2001.

Quelques études, en outre, ont été réalisées sur les producteurs de cartes postales :

- sur Dieulefils : Thierry VINCENT, *Pierre Dieulefils, photographe-éditeur de cartes postales d'Indochine*, autoédition, 1997, 255 pages, illustrations ; étude très complète avec cartolistes exhaustives.
- sur Taupin : Jean-Michel ANDRAULT, "G. Taupin, mémorialiste de la *Frontière Sino-Annamite*", *Bulletin n°40*, Images & Mémoires, 2014, p. 32-34 (introduction rapide)
- sur Pélissier, éditeur à Tourane (Anam) : par Patrice GARCIA

D'autres études sont en cours, comme celle sur l'UCI (Union Commerciale Indochinoise) par Patrice Garcia.

La belle collection de photographies[15], donnée par Firmin-André Salles à la Société de Géographie, renferme de nombreux clichés sur Hanoï, sur les quartiers de la citadelle, du lac Hoan Kiem, et de la ville commerçante.

[14] Dont la « fée brune » (la magie de l'opium) et le charme des « petites épouses ».
[15] Fonds numérisé de plusieurs centaines de clichés. Société de Géographie, 184 boulevard Saint-Germain, 75006, Paris.

Sommaire des derniers *Bulletins d'I&M* : Études et varia

***Bulletin n°52*, printemps 2017**

- *Rosario Mazuela* et *Jürg Schneider* : Exposition à Bâle : Images du Quotidien – La photographie de presse en Afrique
- *Alain Tirefort* : Hommage à Bernard Dadié, homme de lettres, militant ivoirien, et …centenaire
- *Jean Cousso* : Histoire d'un monument historique : Wladimir et Jeanne créent en 1904 l'Hôtel Morin au cœur de la Cité Impériale de Hué (Vietnam)
- *Paul Genson* et *Patrick Bouland* : Paul Genson, témoin et acteur des dernières heures de l'A.O.F. – De Genêts à Dakar, 1951-1959
- *Pierre Rosière* : Coup de cœur : Des "Méharistes Touaregs" à Nogent en 1907
- *Alain Tirefort* : Jeux sportifs traditionnels au Sénégal : L'exemple de la lutte

***Bulletin n°51*, hiver 2016-2017**

- *Raphaëlle Walter* : Guy Le Carpentier, ou la passion du Gabon
- *Cheikh Sissoko* et *Pierre Rosière* : Art, Histoire et Mémoire : Cheikh Sissoko, artiste plasticien sénégalais
- *Pierre Rosière* : Selle particulière des Tirailleurs Sénégalais Méharistes de la Mauritanie (1906-1914)
- *Alain Tirefort* : Un album pour enfants : *Macao et Cosmage ou l'expérience du bonheur* d'Edy-Legrand (1919)
- *Valérie Bénichou* : La Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer
- *Jean-Jacques Fadeuilhe* : Du nouveau sur Gaston A. Renaud, chef de poste en Côte d'Ivoire, photographe et éditeur
- *Alain Tirefort* : Jeux sportifs traditionnels au Sénégal : L'exemple de la lutte

Lucien Gauthier, photographe de Tahiti

par Jean-Jacques Fadeuilhe*

Ayant entrepris de mettre un peu d'ordre dans les papiers dont j'ai hérité, je suis tombé récemment sur une série de photographies de Tahiti. Au dos un tampon humide indiquait le nom du photographe, Lucien Gauthier à Neuilly-Plaisance et la date du tirage 1921. Au recto un tampon sec mentionnait L. Gauthier Tahiti. J'ai donc entrepris une petite recherche.

Né à Paris le 12 septembre 1875, Lucien Gauthier passe deux ans dans la banque à San Francisco, et arrive à Tahiti en 1904 : il y devient photographe professionnel. Il se fait construire à Papeete, rue de l'Est, « une maison qui lui était à la fois magasin, atelier et résidence, avec un garage pour sa *Ford*. En 1904 un ami tahitien lui avait écrit : "Mrs Hoare, la photographe anglaise, est morte… Viens avec un appareil… Il y a une place à prendre… Et puis tu verras le pays et les vahiné !" Ainsi était-il débarqué du *Mariposa*, avec un 18 x 24 payé 30 dollars aux États-Unis.[1] » Il est l'auteur de nombreux clichés des paysages de Tahiti et des îles Marquises, de Nouvelle-Calédonie, ainsi que de portraits qui donneront naissance à plusieurs séries de cartes postales. En 1919 il organisera une exposition de ses œuvres à Papeete et publiera en 1933 un album sur Tahiti, qui inspire le peintre Matisse.

La photo n'étant pas suffisante pour le faire vivre il vend des objets « folkloriques » (nacre et objets ethniques), et s'intéresse même au commerce de la nacre et de la vanille. Concernant ces *curios* (bijoux et gravures sur nacre), William Reed note néanmoins : « Le photographe Lucien Gauthier, avant la première guerre mondiale, les faisait dessiner et fabriquer en France par des artisans parisiens[2] ».

Magasin « curios » de Lucien Gauthier
(article sur Gauthier sur: http://histoire.assemblee.pf)

En 1921 il met en vente sa maison-magasin-atelier de Tahiti et vient se fixer 2 rue des Écoles à Neuilly-Plaisance. Il a ramené avec lui une partie de

* jj.fadeuilhe@wanadoo.fr

Sauf mention particulière les clichés proviennent de ma collection personnelle (droits éventuels réservés). Merci à Jean Michel Andrault pour la communication de quelques textes et documents complémentaires.

[1] Patrick O'REILLY, *Tahiti au temps des cartes postales* Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1975, notice 71. Il note dans son introduction que Gauthier est « le plus actif créateur de cartes postales à Tahiti pour l'époque qui nous intéresse » (les 20 premières années du XXe siècle).

[2] William REED, *Huîtres perlières de Polynésie*, "Dossier 15", Paris, Société des Océanistes (Nouvelles Éditions Latines), 1973.

ses plaques de verre et va continuer à les utiliser jusqu'à sa mort. En 1933 il publie *Tahiti*, un ouvrage de souvenirs et de photos. Puis en 1935 le ministère des Colonies lui confie une mission photographique en Guadeloupe. Il s'éteindra en 1971.

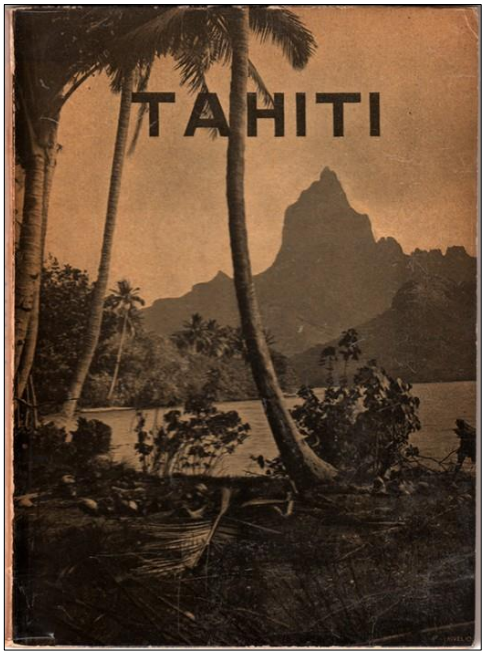

Couverture de l'édition originale (1933)

Photographe paysagiste, photographe portraitiste, Lucien Gauthier est aussi le photographe de la ville et le "reporter" qui fige les grands événements.

Michel-Claude Touchard, dans la préface à la réédition, en 1985, de *Tahiti* écrit: "L'apprentissage de photographe-paysagiste commence en ce temps-là, par de sérieuses expéditions sur le chemin qui fait le tour de l'île. On ne partait pas alors pour la chasse au motif, avec en bandoulière, un bijou à cellule incorporée. Il fallait un entêtement de colporteur pour hisser un lot de plaques sensibles jusqu'au lac Vaihiria, encore protégé par la brousse ». Accompagné d'un ami qui l'aide à porter son barda, il parcourt inlassablement l'île, les îles (Bora Bora, les Marquises, la Nouvelle-Calédonie, …).

Lucien Gauthier, amateur de nature est aussi photographe de la ville où il utilise son « encombrant et somptueux bidule à trépied, nommé allvista, qui pivote avec repérage angulaire » et permet de bâtir des panoramiques époustouflants.

Photographe portraitiste, il est le photographe des mariages, des vahinés, des enfants mais aussi de l'homme qui porte 80 kilos de noix de coco.

Reporter, il fixe les principaux événements de Tahiti comme le bombardement allemand de Papeete, qui détruit une partie de la ville en septembre 1914.

Les quelques photos ci-après illustrent le travail de ce photographe. Elles sont au format 18x24 sur papier glacé (sauf la dernière) avec la légende incrustée dans le négatif. Nous les avons complétées par deux cartes postales à sujets documentaires, assez représentatives de sa production.

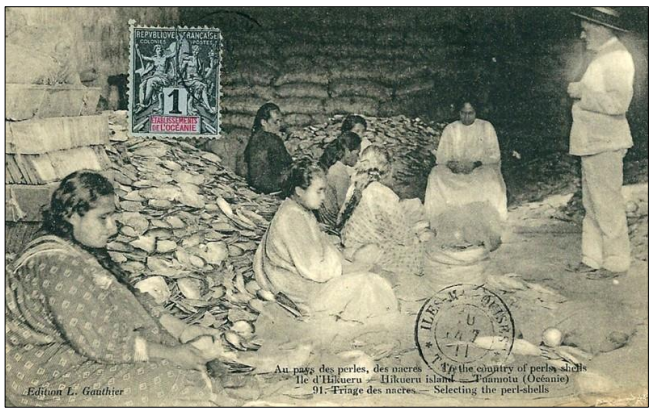

Au pays des perles, des nacres – Île d'Hikueru – Tuamotu (Océanie) – 91. Triage des nacres.
Édition L. Gauthier, circa 1910. Carte faisant partie d'une très belle série sur les perles et nacres. Source : web.

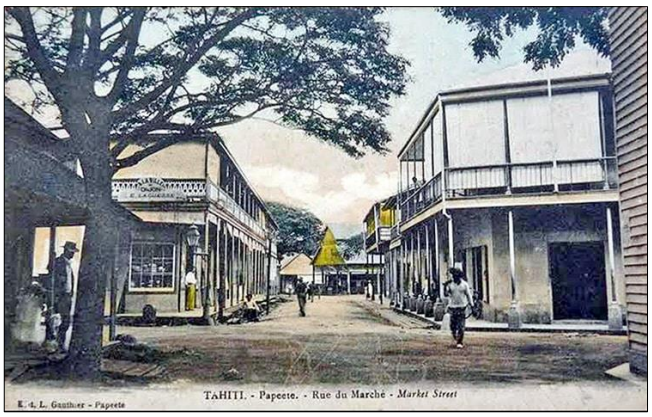

TAHITI. – Papeete. –Rue du Marché.
Carte colorisée (postérieurement ?). Source : web.

Bibliographie :

- GAUTHIER (Lucien), *Tahiti*, Paris, Librairie des arts décoratifs, 1933 ; réédition 1985 avec une préface de Michel-Claude Touchard aux Éditions du Pacifique
- KAKOU (Serge), *Tahiti 1904-1921, Lucien Gauthier photographe*, Singapour, Les Éditions du Pacifique, 2004
- O'REILLY (Patrick), "Lucien Gauthier photographe à Tahiti", in *Bulletin de la Société des Études océanistes*, 1968
- Site internet **http://photographesenoutremer.blogspot.fr/**
- Notice Gauthier in "Histoire de l'Assemblée de la Polynésie française", sur le site internet **http://histoire.assemblee.pf/articles.php?id=342**

La Vaipatiha (Tahiti)

Taravao - Tahiti

Vahiné au bain Loti - Tahiti

Grande chute de la Fautaua - Tahiti

(non légendée)

Photographies argentiques 18 x 24 cm. Légendes bilingues (nous n'avons pas transcrit l'anglais) incrustées dans le négatif.

Cartes postales de Côte d'Ivoire

Une série de cartes à dos non divisé de Grand-Lahou

par Jean-Jacques Fadeuilhe*

Parmi les séries anonymes éditées avant 1904 (dos non divisé), il y en a une consacrée entièrement à Grand-Lahou et que l'on rencontre rarement. Cette série, que nous présentons ici, comprend au moins huit cartes postales.

Il s'agit de la première série de cartes postales entièrement consacrée à Grand-Lahou. Les clichés ont sans doute été pris entre 1900 et 1903 et sont contemporains de ceux des premières cartes de la CFAO sur Grand-Lahou et postérieurs au passage d'Eysséric (1897) qui, s'il a photographié Lahou, ne semble pas avoir édité de cartes sur cette ville. Deux cartes présentent la ville et les autres nous montrent les types humains que l'on y rencontre et qui ont posé pour l'occasion. Une mention spéciale pour le "tailleur indigène" qui nous présente sa machine à coudre, une rareté pour l'époque.

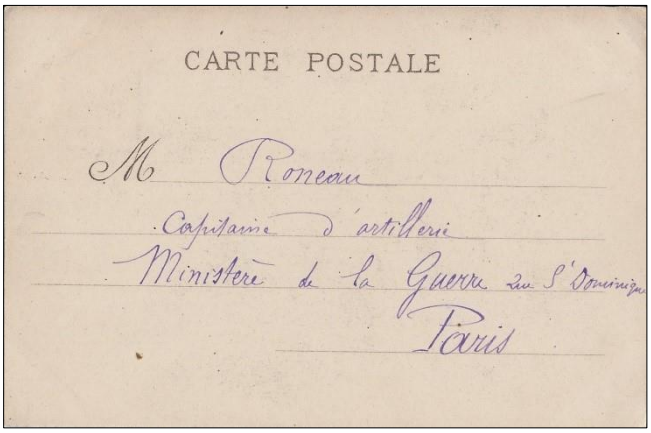

Il n'apparait aucune mention de photographe, d'éditeur ou d'imprimeur. Si quelqu'un a des informations sur l'auteur de cette série nous sommes preneurs.

Légende sur une carte format paysage (marge inférieure à gauche)

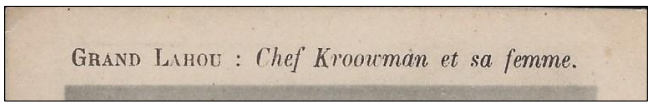

Légende sur une carte format portrait (marge supérieure centrée)

Cartoliste : Série anonyme de Grand-Lahou (avant 1904)

[1]	GRAND LAHOU : *Le Boulevard*	Paysage
[2]	GRAND LAHOU : *Chef Kroowman et sa femme*	Portrait
[3]	GRAND LAHOU : *Dioulas et Tirailleurs*	Paysage
[4]	GRAND LAHOU : *Femme Apolonienne*	Portrait
[5]	GRAND LAHOU : *Groupe d'indigènes*	Paysage
[6]	GRAND LAHOU : *Groupe d'indigènes*	Paysage
[7]	GRAND LAHOU : *Tailleur indigène*	Paysage
[8]	GRAND LAHOU : *Vue de la Lagune*	Paysage

* jj.fadeuilhe@wanadoo.fr

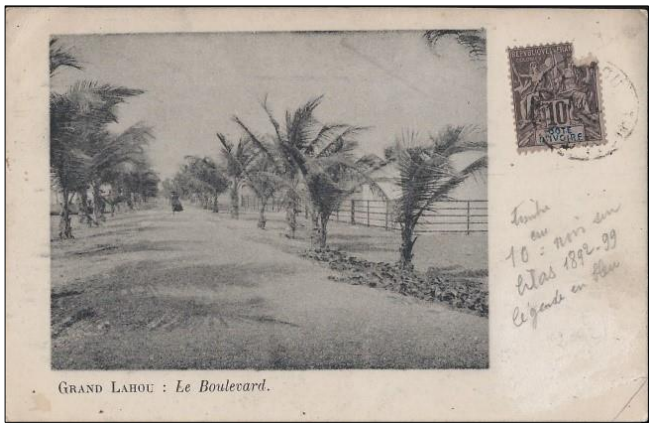

[1] **Grand Lahou :** ***Le Boulevard***

[3] **Grand Lahou :** ***Dioulas et Tirailleurs***

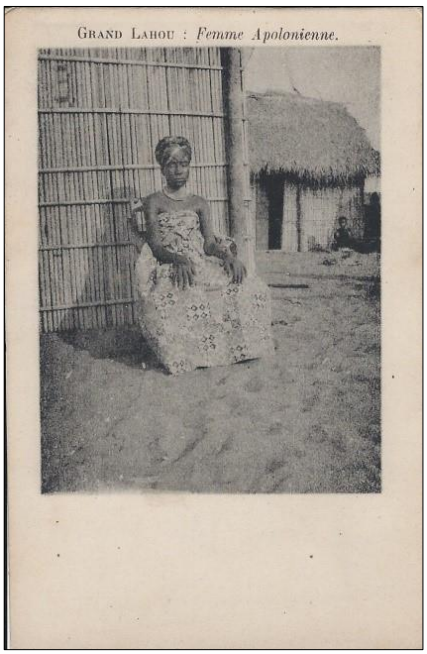

Ci-contre, de gauche à droite :

[2] **Grand Lahou :** ***Chef Kroowman et sa femme.***

[4] **Grand Lahou :** ***Femme Apolonienne.***

[5] **Grand Lahou :** ***Groupe d'indigènes.***

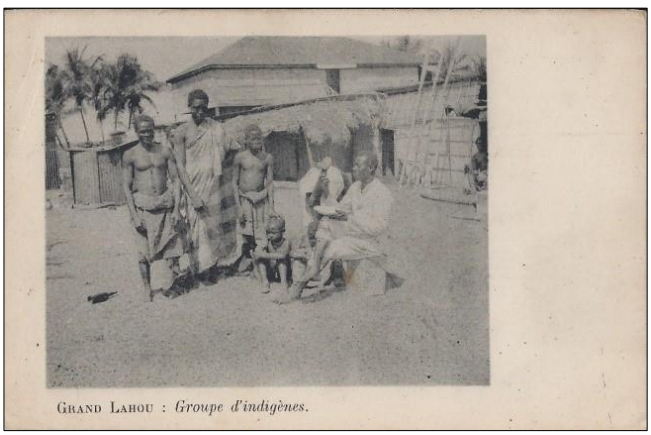

[6] **Grand Lahou :** ***Groupe d'indigènes.***

ACTIVITÉS

Bulletins I&M
Cahiers I&M
Cartes postales
"Villages Noirs"
Expositions
Contributions diverses

IMAGES & MÉMOIRES

NOS TEXTES EN LIGNE

Etudes,
Comptes-rendus,
Points de vue,
Coups de cœur...

Visitez et faites connaître notre site **www.imagesetmemoires.com**

[7] **GRAND LAHOU : *Tailleur indigène.***

[8] **GRAND LAHOU : *Vue de la Lagune.***

Les *Cahiers d'Images & Mémoires*

Les numéros parus sont disponibles au tarif de 15 € l'un (10 € pour les adhérents), sauf *Le courrier à Madagascar* et *Images des Outre-mers pendant la Grande Guerre* (20 € ; 15 € pour les adhérents). Nous consulter pour les frais de port.

- Stéphane RICHEMOND : *La sculpture africaniste* (2010, 28 pages, illustré)
- Rémy CLIGNET, Philippe DAVID : *Deux « Villages sénégalais » de la Belle Époque - Dijon 1898, Clermont-Ferrand 1910* (2010, 32 pages, illustré)
- René CODAZZI, Philippe DAVID : *Une œuvre immense dans l'univers des cartes postales françaises d'outre-mer : Les collections Hoa-Qui & Iris/Irex* (2010, 20 pages, illustré)
- János RIESZ : *La création du Journal* Condition Humaine - *Un tournant dans la vie de Léopold Sédar Senghor* (2011, 32 pages, illustré)
- Didier CARITÉ : *La mission Moll en cartes postales - "C^on^ Congo français, de la Sangha au Tchad" (1905-1907)* (2011, 40 pages, illustré)
- Pierre ROSIÈRE : *Les pionniers de l'aviation au Sénégal (1910-1920)* (2013, 28 pages, illustré)
- Jean-Luc LE BRAS : *Roger Nivelt (1899-1962) et l'A.O.F.* (2013, 32 pages, illustré)
- Jean-Pierre PAULHAC : *L'Afrique en chansons. L'image de l'Afrique dans la chanson française de 1964 à nos jours* (2014, 40 pages, illustré)
- L.-J. BUNEL : *Notes pratiques sur la photographie dans les pays chauds* [Réédition d'un ouvrage paru en 1906, présentée par Stéphane Richemond] (2014, 32 pages, illustré)
- Luc MONTERET : *Le courrier à Madagascar jusqu'à la Grande Guerre, en cartes postales, cachets postaux et timbres d'époque* (2015, 56 pages, illustré)
- Jean-Jacques FADEUILHE, Arnaud LÉONARD, Christelle LOZÈRE, Ranèse TCHAMBA NGOTOM, Sébastien PHILIPPE, Helihanta RAJAONARISON, Alain TIREFORT, Raphaëlle WALTER : *Images des Outre-mers pendant la Grande Guerre* (2015, 52 pages, illustré)

Les *Catalogues d'Images & Mémoires*

- Stéphane RICHEMOND : *Ouagadougou 1950 – 1960* (2014, 36 pages, illustré ; 15 €, 10 € pour les adhérents)
- Jean-Jacques FADEUILHE : *Le train d'Abidjan à Ouagadougou 1898 – 1958* (2015, 60 pages, illustré ; 20 €, 15 € pour les adhérents)
- Jean-Luc LE BRAS : *Charles Boirau (1889-1949) – Regards croisés sur un dessinateur de l'outre-mer* (2015, 68 pages, illustré ; 20 €, 15 € pour les adhérents)

***Conditions de commande* : voir 3e page de couverture. Nous consulter pour les frais de port.**

Contribution à l'évaluation d'un patrimoine iconographique
en vue d'applications aux pays d'Afrique subsaharienne
Mesure des disparités temporelles

par Stéphane Richemond*

Cet article est le premier d'une série consacrée à l'évaluation d'un patrimoine iconographique.

Nous avons conscience qu'il surprendra et paraîtra sans doute abstrait et difficile à certains de nos lecteurs, dans la mesure où il mobilise des données mathématiques, alors que notre Bulletin *est plutôt situé sur une approche plus historique, littéraire, liée aux* ***sciences humaines et sociales.*** *Néanmoins, aujourd'hui les sciences humaines utilisent régulièrement des outils et modèles mathématiques, statistiques, appartenant aux* ***sciences "exactes".*** *Il nous a donc paru intéressant et utile de publier cette contribution.*

J. M. Andrault

Nous proposons d'appeler **patrimoine iconographique d'un pays** l'ensemble des images (dessins, peintures, photographies, cartes postales...) identifiables comme appartenant au pays considéré même si elles ne sont pas à la disposition du public. Ainsi, font partie du patrimoine iconographique l'ensemble des images appartenant aux bibliothèques, iconothèques, centres d'archives, collections privées, albums de famille souvent oubliés dans des greniers… tant dans le pays concerné qu'en dehors de celui-ci. Bien entendu, il serait heureux qu'il soit important et le plus accessible possible.

Trois caractères semblent prioritaires pour contribuer à définir une image : **la période *P*, le lieu (ou la région) *R*, le thème *T***. Selon le caractère, la population d'images couvre toujours de façon inégale le pays considéré et nous nous intéressons à quantifier les disparités de la couverture iconographique. Bien entendu, le patrimoine iconographique est souhaité « harmonieusement distribué » selon les modalités des caractères étudiés.

Voici quelques exemples de disparités :

Disparités temporelles : En général, les premières images d'Afrique subsaharienne ont eu pour origine l'exploration, la conquête, l'installation de l'administration coloniale. La création tardive de la colonie de Haute-Volta explique que les images de la période [1900, 1920] soient plus rares sur l'actuel territoire du Burkina Faso que celles de la période [1920, 1940] alors que c'est l'inverse pour le Mali.

Disparités régionales : En Afrique subsaharienne, les premières photographies étaient prises par des Européens, pour des Européens, d'où le manque de couverture des régions où ils n'étaient pas ou peu présents. Ainsi les photographies anciennes des villes Ouahigouya, Dori, Gorom-Gorom, en Haute-Volta, sont beaucoup plus rares que celles de Bobo-Dioulasso ou Ouagadougou, même en rapportant leur nombre aux populations respectives de ces villes en leur temps. Nous pouvons aussi évoquer la mission de délimitation des territoires de la Gold Coast et de la Côte d'Ivoire par Binger, accompagné du photographe Marcel Monnier qui prit plus de 1000 clichés de l'est de la Côte d'Ivoire en 1891 et 1892. Peu de régions d'Afrique disposent d'un tel trésor iconographique durant ces années-là.

Disparités thématiques : Les Pères Blancs, les Pères Spiritains et ceux des Missions africaines de Lyon ont pris de nombreuses photographies. Celles-ci, souvent éditées en cartes postales, étaient destinées à faire connaître leurs actions en Afrique, à susciter des vocations, à obtenir des aides… Il en résulte une disproportion importante des représentations de la vie chrétienne et de la vie musulmane. Nous avons recherché durant plusieurs années des images de Lomé durant le Mandat de la SDN (1920-1945). Sur environ 700 images, plus d'une centaine concernait la vie catholique mais nous n'en avons trouvé aucune concernant le culte musulman, ne serait-ce que la mosquée du Zongo, alors que des communautés haoussa, yorouba et kotokoli étaient très présentes à Lomé.

Par ailleurs, les caractères ne sont pas indépendants les uns des autres[31]. On peut donc être amené à leur étude simultanée.

* srichemond@hotmail.com

[31] Le chemin de fer ne peut être photographié que dans les régions où il passe, et seulement au cours de périodes postérieures à sa construction. Pour ces raisons, on comprend que la corrélation des caractères est incontournable.

L'analyse que nous développerons doit nous permettre de mettre en évidence les disparités temporelles et régionales, voire thématiques, de l'iconographie d'un pays et de proposer une mesure de ces disparités, ce qui permettrait de s'en faire une idée globale et de comparer celles de différents pays. Elle nécessite que la population d'images à notre disposition représente l'iconographie du pays de façon presque exhaustive. Une analyse plus approfondie serait nécessaire si nous ne disposions que d'un échantillon d'images auquel cas il faudrait traiter les différentes proportions comme des variables aléatoires.

I - Généralités et notations

La période, le lieu et le thème d'une image sont des caractères qualitatifs qui ne se prêtent pas aux calculs, de moyenne par exemple. Ils peuvent en revanche donner lieu à des représentations graphiques (diagrammes en bâtons, diagrammes en camembert, …).

Une image peut, selon le caractère considéré, avoir plusieurs modalités. On peut décomposer l'intervalle de temps étudié (1860-1960, par exemple) en m sous-périodes P_i (de dix ans, avec m=10). De même le pays peut être partagé en p régions R_j. On peut considérer que le nombre de thèmes T_k possibles est égal à q. On note E l'étendue de l'intervalle de temps considéré.

Les modalités des caractères *P*, *R* et *T* doivent être incompatibles en ce sens qu'une image ne peut posséder à la fois deux modalités d'un même caractère[32]. Elles doivent être exhaustive ce qui signifie qu'à chaque image on peut associer une modalité, et bien sûr une seule du fait de leur incompatibilité[33].

Les modalités régionales et temporelles d'une image donnée sont uniques, mais peuvent être imprécises, en ce sens que si une image ne peut appartenir qu'à une seule période et une seule région, leur identification peut être difficile et incertaine[34]. Une image peut être plurithématique.

On notera N la taille de la population d'images et n_{ijk} (respectivement $f_{ijk} = n_{ijk}/N$) le nombre (respectivement la proportion) d'images possédant à la fois la modalité P_i de *P*, R_j de *R* et T_k de *T*. Ainsi, on peut représenter les effectifs ou les proportions de la population d'images dans un tableau à triple entrée ce qui ne donne pas une visualisation claire mais se prête au traitement informatique.

II - Descriptions marginales[35] d'une population d'images

On peut étudier une population d'images sous l'angle de deux caractères : le lieu et la période par exemple. Dans ce cas, on ne prendra pas en compte la distribution thématique des images.

On notera $n_{ij.}$ (respectivement $f_{ij.}$) le nombre (respectivement la proportion) des images qui possèdent à la fois la modalité P_i du caractère P et la modalité R_j du caractère R, une sommation ayant été effectuée sur l'indice k. On a ainsi :

$$f_{ij.} = \sum_{k=1}^{q} f_{ijk}\ ;\ f_{i.k} = \sum_{j=1}^{p} f_{ijk}\ ;\ f_{.jk}i = \sum_{i=1}^{m} f_{ijk}\ ;\ \text{de même } f_{i..} = \sum_{k=1}^{q}\sum_{j=1}^{p} f_{ijk} \text{ ainsi que } \sum_{i=1}^{m} f_{i..} = 1$$

les points signifiant que l'on a effectué une sommation sur les indices manquants.

On peut alors ranger les effectifs ou proportions dans un tableau à double entrée :

	R_1	R_2		R_j		R_p	$f_{i..}$
P_1	$f_{11.}$	$f_{12.}$		$f_{1J.}$		$f_{1p.}$	$f_{1..}$
P_2	$f_{21.}$	$f_{22.}$		$f_{2i.}$		$f_{2p.}$	$f_{2..}$
P_i	$f_{i1.}$	$f_{i2.}$		$f_{ij.}$		$f_{ip.}$	$f_{i..}$
P_m	$f_{m1.}$	$f_{m2.}$		$f_{mj.}$		$f_{mp.}$	$f_{m..}$
$f_{.j.}$	$f_{.1.}$	$f_{.2.}$		$f_{.j.}$		$f_{.p.}$	1

On obtiendrait des tableaux analogues pour les couples (P_i, T_k) et (R_j, T_k).

Nous ne saurions trop insister sur l'intérêt de ces tableaux qui permettent de visualiser en un coup d'œil les périodes, régions ou thèmes sur ou sous-représentés. Notons que l'on doit y porter toutes les modalités observables et non pas uniquement celles qui ont été observées.

---

[32] Cela sous-entend que nous classerons les images en conséquence. Par exemple une photographie représentant une fête de baptême devant une église pourra être traitée comme deux demi-images ou deux images, la première classée comme « Bâtiment religieux », la seconde comme « Fête religieuse ».

[33] Ceci peut s'écrire, pour le caractère *P*, par exemple :

$$\forall\, i, \forall i' \in \{1, 2, ..., m\}, i \neq i' \Rightarrow P_i \cap P_{i'} = \phi \text{ (où } \phi \text{ est l'ensemble vide) et } \cup P_i = E$$

[34] Nous ne nous intéresserons pas ici au traitement des images dont les modalités ne sont pas identifiables.

[35] Les distributions marginales concernent la population totale contrairement aux distributions conditionnelles.

On a donc ainsi défini trois distributions marginales à deux caractères. On peut de même étudier la population d'images, sous l'angle des seuls caractères *P*, *R* ou *T*. Le tableau représentant la distribution marginale de *P* est le suivant :

P_i	P_1	P_2		P_i		P_m	$f_{...}$
$f_{i..}$	$f_{1..}$	$f_{2..}$		$f_{i..}$	.	$f_{m..}$	1

En procédant de même pour les caractères *R* et *T*, on définit donc trois distributions marginales à un caractère[36].

III Mesure des disparités temporelles de la couverture iconographique

Il est aisé de mesurer les disparités temporelles ou régionales[37]. Il l'est moins de mesurer les disparités thématiques. En effet, il est difficile de définir une distribution thématique idéale et il n'y a pas de raison de donner le même poids à toutes les modalités thématiques.

Il s'agit de mesurer l'écart de la distribution d'images selon le caractère *P* et la distribution idéale où chaque période P_i, supposée de même longueur, aurait donné lieu à la même quantité d'images soit N/n au lieu de $n_{i..}$. Pour chaque période P_i, l'écart entre le nombre réel et le nombre idéal d'images est : $e_i = n_{i..}-N/m$. On a bien entendu :

$$\sum_{i=1}^{m} e_i = 0$$

$\frac{N}{m}$ n'étant autre que le nombre moyen d'images par période.

Nous pouvons mesurer l'écart entre la distribution d'images et la distribution idéale par l'indicateur suivant que nous appellerons indice de disparité temporelle[38] :

$$E_P = \sqrt{\sum_{i=1}^{m} (f_{i..} - \frac{1}{m})^2}$$

IV Traitement des données en cas de collections d'images incomplètes

L'iconographie d'un pays est toujours en partie inconnue. Quand elle est peu importante, ce qui est le cas de certains pays africains, il est possible de réaliser des collections d'images qui soient « presque exhaustive ». Si la collection d'images dont nous disposons est de quelques centaines d'unités, alors nous sommes éloignés de l'exhaustivité souhaitée et les calculs proposés ne sont que des estimations.

Supposons par exemple que nous souhaitions avoir des informations sur le patrimoine iconographique d'un pays à partir d'une collection de 250 images, alors que l'exhaustivité en exigerait une dizaine de milliers. Une façon de procéder serait de considérer que notre collection est un échantillon aléatoire[39] prélevé dans la population totale. Ceci ne sera possible que si la constitution de la collection n'a pas obéi à des critères particuliers autres que l'appartenance au pays considéré.

---

[36] On peut étudier la population d'images sous l'angle de deux caractères, *P* et *R* par exemple, la modalité T_k du troisième étant fixée. La distribution correspondante de *P* et *R* est dite « distribution conditionnelle (P_i, R_j) liée par $T=T_k$ ». On peut donc étudier q distributions conditionnelles (P_i, R_j).

[37] Pour ce qui concerne les disparités régionales, il est délicat de définir une distribution idéale de référence par rapport à laquelle il conviendrait de mesurer la distance à la distribution étudiée. Il vient naturellement à l'idée de fixer des proportions d'images de la distribution idéale qui soient égales à celles des populations correspondant à chaque région, ou encore à l'aire de la région rapportée à la superficie du pays.

[38] Nous aurions pu aussi retenir la formule : $E_P = \sum \left| f_{i..} - \frac{1}{m} \right|$ mais elle ne se prête pas bien aux calculs formels du fait de la présence de valeurs absolues. C'est d'ailleurs cet argument qui fait que l'écart-type est préféré à l'écart absolu moyen.

[39] Idéalement, chaque image devrait avoir la même probabilité d'occurrence ce qui n'est bien sûr pas le cas.

Supposons que nous nous intéressions à l'estimation de la proportion d'images p_i de la période P_i de la population totale à partir de cet échantillon aléatoire de n unités. Il est clair que si nous prenons au hasard une image dans la population totale, celle-ci aura une probabilité p_i d'appartenir à la période P_i et une probabilité $1-p_i$ de ne pas lui appartenir. Répétons l'expérience n fois afin d'obtenir un échantillon. Notons f_i la proportion d'images de l'échantillon appartenant à la période P_i. Cette proportion est une variable aléatoire, car elle prendrait une valeur différente et inconnue d'avance pour chaque échantillon aléatoire de taille n. Cette proportion f_i, destinée à estimer la proportion inconnue p_i, suit une loi de probabilité binomiale[40] $B(n, p_i)$. Elle est un estimateur sans biais et convergent[41] de p_i. Son espérance mathématique et sa variance sont données par :

$$E(f_i) = p_i \text{ et } V(f_i) = \frac{p_i(1-p_i)}{n}$$

Nous aimerions avoir aussi une estimation de l'indice de disparité temporelle de la population à l'aide d'un calcul effectué sur échantillon. L'indice de disparité temporelle de la population est défini par :

$$E_P = \sqrt{\sum_{i=1}^{m}(p_i - \frac{1}{m})^2}$$

où les p_i sont les proportions inconnues des images de la population qui appartiennent à la période P_i.

L'indice de disparité temporelle de l'échantillon :

$$E_P^* = \sqrt{\sum_{i=1}^{m}(f_i - \frac{1}{m})^2}$$

est une variable aléatoire.

On montre[42] que le biais de E_P^{*2} est très faible et l'estimateur est asymptotiquement sans biais. De même la variance de l'estimateur tend vers 0 quand n croît. On en déduit que E_P^{*2} est un estimateur convergent de E_P^2. Il en résulte que E_P^* est un estimateur convergent de E_p.

Nous calculerons donc la valeur prise par E_P^* pour estimer celle inconnue de E_p.

---

[40] C'est plutôt un tirage sans remise qui correspond à la réalité. Il conduirait à une loi hypergéométrique, plus efficace car de variance inférieure à celle de la loi binomiale qui, en revanche, est plus simple d'utilisation. La variable aléatoire binomiale X a pour loi de probabilité $Pr(X=k)= C_n^k p^k(1-p)^{n-k}$

[41] L'absence de biais signifie que l'espérance mathématique de l'estimateur est égale à la caractéristique à estimer. La convergence en probabilité de l'estimateur est établie car lorsque n augmente, sa variance tend vers 0, de même que son biais.

[42] Écrivons :

$$E_P^{*2} = \sum_{i=1}^{m}(f_i - \frac{1}{m})^2 = \sum_{i=1}^{m}((f_i - p_i) + \left(p_i - \frac{1}{m}\right))^2$$

Développons :

$$E_P^{*2} = \sum_{i=1}^{m}(f_i - p_i)^2 - 2\sum_{i=1}^{m}(f_i - p_i)\left(p_i - \frac{1}{m}\right) + \sum_{i=1}^{m}(p_i - \frac{1}{m})^2$$

Prenons l'espérance mathématique de cette expression, il vient, compte tenu de $E(f_i-p_i) = 0$:

$$E(E_P^{*2}) = \sum_{i=1}^{m} E((f_i - p_i)^2) + E_P^2$$

Or $E((f_i - p_i)^2) = V(f_i) = \frac{p_i(1-p_i)}{n}$. Il en résulte que :

$$E(E_P^{*2}) = \frac{1 - \sum p_i^2}{n} + E_p^2 < E_p^2 + \frac{1}{n} \# E_p^2$$

Le biais $B(E_P^{*2}) = E(E_P^{*2}) - E_P^2$ est inférieur à $\frac{1}{n}$

Publications disponibles auprès d'I&M

Rouen – 1896 Les villages africains de l'Exposition coloniale. ASI Éditions, 2004. 28 € (+ port)

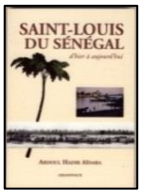

Abdoul Hadir AÏDARA, *Saint-Louis du Sénégal d'hier à aujourd'hui.* Grandvaux, 2005.15 € (+ port)

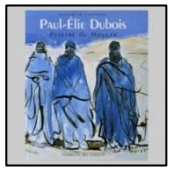

Élizabeth CAZENAVE,
- *Explorations artistiques au Sahara (1850-1975*. Ibis Press - Abd-El-Tif, 2006. 49 € (+ port)
- *Paul-Élie Dubois, Peintre du Hoggar*. Éditions du Layeur, 2006. 42,50 € (+ port)
- *Albert Marquet et ses amis en Algérie*. 2003. 30 € (+ port)
- *Charles Brouty - Un artiste reporter de l'Algérie heureuse et du Sahara 1897-1984.* 2007. 30 € (+port)

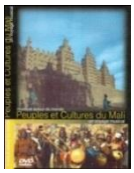

Jacques CHARPY, *Dakar, naissance d'une métropole.* Éditions Les Portes du Large (Rennes, 2007). 15 € (+ port)

Cyr et Françoise DESCAMPS, *La préhistoire au Sénégal.* Les nouvelles Éditions africaines du Sénégal, 2010, 20 € (+ port)

Ch. FRAIPONT et M. BISSOT, *Peuples et Cultures du Mali – Un voyage musical.* Tandem Films et Danté Productions. DVD, 90 minutes. 15 € (+ port)

Maurice MAILLAT, *Les garnisons de Gorée*. Éditions du Musée Historique du Sénégal (Gorée), IFAN Ch. A. Diop, 2014. 15 € (+ port)

Jean-Pierre PAULHAC,
- *Dialogue Nord – Sud – Voyage en interculturalité.* Éditions Dianoïa, 2004. 10 € (+ port)
- *La porte du non retour - Carnet d'un voyage au Bénin*. Éditions du Cygne, 2008. 10 € (+ port)

Stéphane RICHEMOND,
- *Terres cuites orientalistes et africanistes 1860-1940*. Les Éditions de l'Amateur, 1999. 44 € (+ port)
- *Les Orientalistes – Dictionnaire des sculpteurs (XIXe-XXe siècles).* Les Éditions de l'Amateur, 2008. 55 € (+ port)

Cyr et Françoise DESCAMPS, Pierre ROSIÈRE, Guy THILMANS, *Tirailleurs sénégalais –Témoignages épistolaires 1914-1919.* Éditions du Centaure, Dakar, 2014. 40 € (+ port)

Pierre ROSIÈRE, *Des Spahis sénégalais à la Garde Rouge*. Éditions du Centre, Dakar, 2009. 40 € (+ port)

Al Housseynou NDIAYE et Pierre ROSIÈRE, *Gares et trains du Dakar - Saint-Louis*. Éditions du Centaure, Dakar, 2008. 30 € (+ port)

Guy THILMANS,
- *Histoire militaire de Gorée – De l'arrivée des Portugais (1444) au départ définitif des Anglais (1817)*. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée), 2006. 13 € (+ port)
- *La grande batterie de Gorée – recherches archéologiques et* historiques. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée), 2006. 13 € (+ port)
- *Informations sur l'esclavage*. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée), 2010. 10 € (+ port)

Guy THILMANS et Pierre ROSIÈRE,
- *Les Spahis sénégalais – Une cavalerie africaine aux origines de l'expansion coloniale (1843-1880)*. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée) – IFAN Ch. A. Diop, 2007. 16 € (+ port)
- *Les Tirailleurs sénégalais – Aux origines de la Force Noire, les premières années du Bataillon (1857-1880)*. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée) – IFAN Ch. A. Diop, 2008. 16 € (+ port)
- *Marsouins & Joyeux au Sénégal – Des troupes blanches en Afrique noire (1830-1880)*. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée) – IFAN Ch. A. Diop, 2009. 16 € (+ port)

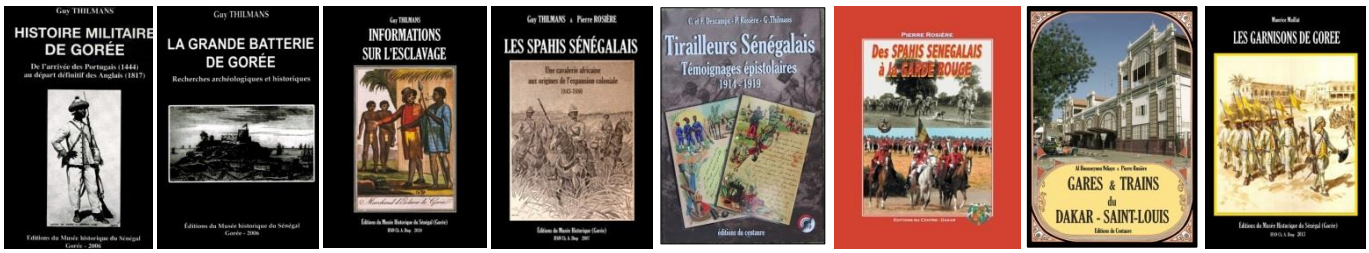

<u>Publications I&M</u> : *Cahiers* et *Catalogues* (voir p. 36) - *Bulletins* - DVD *Cartes postales anciennes d'Afrique de l'Ouest*
Anciens numéros du *Bulletin* : quelques exemplaires des numéros 18 à 52 du *Bulletin* sont disponibles et peuvent être commandés au tarif de 5 € (adhérents) ou 10 € (non adhérents). Nous consulter pour les frais de port.
Dvd *Cartes postales anciennes d'Afrique de l'Ouest* : 3 225 images en fichiers JPG (19 dossiers par pays). Dvd réalisé à la demande. 10 €. Nous consulter pour les frais de port.

Ces publications peuvent être commandées (chèque ou virement bancaire à l'ordre de *Images et Mémoires* ; ou virement Paypal) auprès de **Stéphane RICHEMOND, 18 avenue des Courses, 78110 Le Vésinet**
(coordonnées bancaires en page 2 de couverture)

I&M - Bulletin n°53

Les dernières publications d'Images & Mémoires

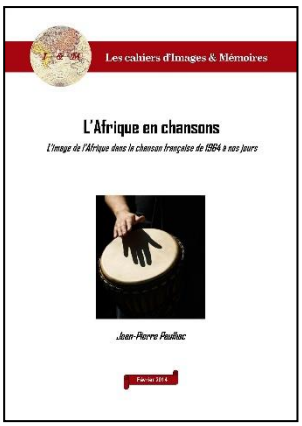

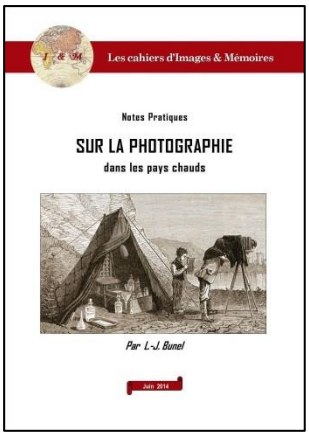

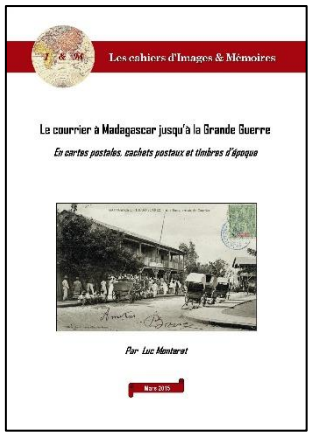

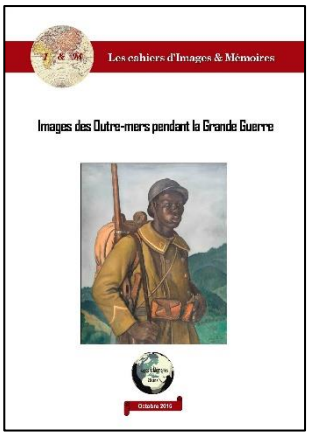

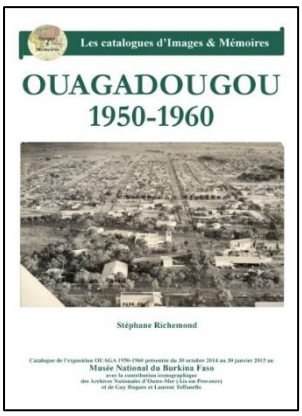

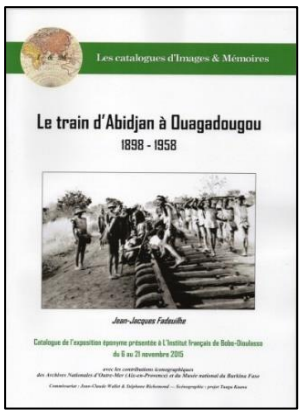

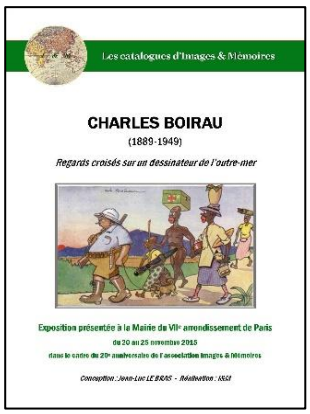

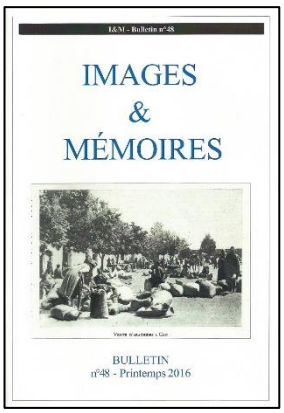

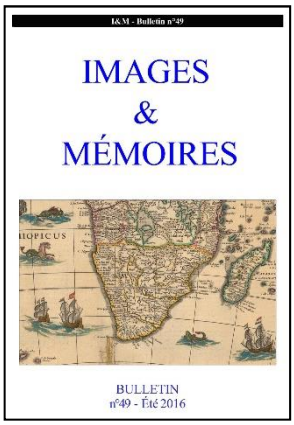

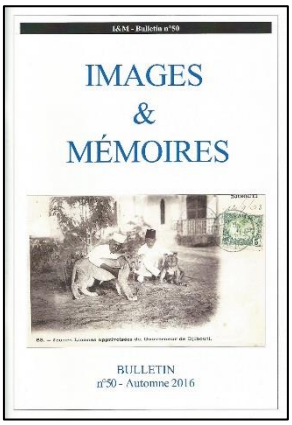

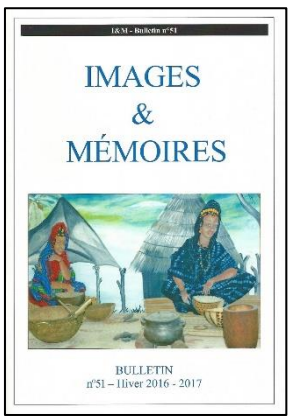

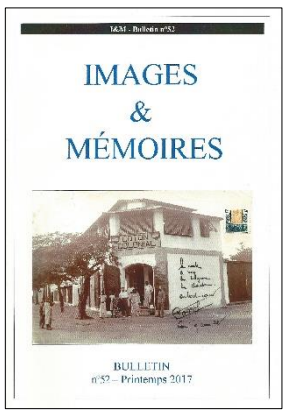

Images & Mémoires, depuis 1995

Association à caractère culturel régie par la loi du 1er juillet 1901, I&M s'intéresse, depuis 1995, à l'iconographie ancienne et moderne de tous les pays d'outre-mer : peintures, gravures, dessins, photographies, cartes postales, timbres-poste, affiches, enseignes, tissus…

Inventaires raisonnés illustrés, expositions, reproductions sur tous supports, aides au transfert d'images dans les pays concernés, appuis aux travaux de recherche universitaire ou professionnels, aux activités de jumelage et aux programmes iconographiques nationaux dans tous les pays concernés.

Un réseau de plus de cent cinquante adhérents individuels (collectionneurs iconographes, historiens, géographes, enseignants, conservateurs, chercheurs, techniciens, écrivains et auteurs…) ou collectifs (associations, bibliothèques, musées, centre de documentation…) dans dix-sept pays, dont dix d'Afrique subsaharienne.